



Référentiel de diplôme

Baccalauréat professionnel “Services aux personnes et aux territoires”



Photo couverture : Gites de France - Structure personnes âgées - Accueil enfants (crèche, halte garderie...)
Source : <http://photo.agriculture.gouv.fr> - Pascal Xiclunia
CNEAP

Référentiel de diplôme Baccalauréat professionnel “Services aux personnes et aux territoires”

Sommaire

| | |
|--|----|
| Référentiel professionnel | 1 |
| Le contexte de l'emploi visé | 3 |
| Fiche descriptive d'activités | 7 |
| Situations professionnelles significatives | 9 |
| | |
| Référentiel de certification | 11 |
| Liste des capacités attestées par le diplôme | 13 |
| Tableaux des épreuves | 15 |
| Modalités d'évaluation | 17 |
| | |
| Référentiel de formation | 19 |
| Présentation et architecture de formation | 21 |
| Formation à caractère professionnel | 23 |
| Modules de formation | 25 |
| | |
| Les unités de formation..... | 31 |
| | |
| Siglier | 57 |



Référentiel de diplôme
Baccalauréat professionnel
“Services aux personnes
et aux territoires”

Référentiel
professionnel

Le référentiel professionnel est composé de trois parties :

- la première partie fournit un ensemble d'informations relatives au contexte des emplois visés,
- la deuxième partie est constituée de la fiche descriptive d'activités (FDA),
- la troisième partie présente les situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences.

1- Éléments de contexte socio-économique du secteur professionnel

1.1- Environnement politique, social, réglementaire du secteur professionnel

Définition du secteur

Pour définir le secteur des services aux personnes et aux territoires, il convient de préciser :

- le concept de territoire, et pour ce qui concerne les emplois visés par le diplôme, la notion de territoire rural en particulier,
- les personnes ciblées par les services offerts,
- les services offerts.

Les notions de "territoire" et de "territoires ruraux"

Depuis les années 80 et la forte restructuration de l'agriculture, on a vu émerger de nouveaux usages et on a porté un nouveau regard sur les territoires ruraux.

Ainsi, quatre fonctions définissent aujourd'hui les territoires ruraux :

- une fonction productive avec, d'une part, le maintien et la diversification de la production agricole et l'agroalimentaire et d'autre part, la tertiarisation de l'économie rurale par la production de services aux territoires et aux populations vivant en milieu rural,
- une fonction résidentielle avec des territoires ruraux qui, pour la plupart, accueillent de manière permanente des populations non agricoles,
- une fonction récréative et touristique avec un milieu rural utilisé comme espace de loisir, culturel et de bien-être : sport de nature, pêche, chasse, événements festifs, découverte du patrimoine rural...
- Une fonction environnementale concernant la préservation des ressources naturelles, le maintien de la biodiversité et l'aménagement d'espaces de vie.

Ces fonctions communes varient selon les dimensions géographique, humaine, sociale et politique des territoires et ne doivent pas masquer leur grande diversité. Elles constituent un patrimoine culturel très riche qui attire les populations et sur lequel un certain nombre d'activités de services prennent appui.

Les caractéristiques communes aux populations des zones rurales et urbaines

De nombreuses études soulignent le vieillissement de la population française. D'après ces dernières, en 2050, près d'un habitant sur trois aurait plus de 60 ans, contre un sur cinq en 2005. Le vieillissement de la population induit un accroissement important du nombre de personnes âgées dépendantes et vraisemblablement de leurs besoins en services. Ces services pourraient être fournis par des professionnels en substitution ou en complément des aidants familiaux potentiels, dont le nombre tendra à diminuer eu égard aux évolutions démographiques et sociétales.

Les caractéristiques de la population des territoires ruraux

Selon le rapport 468 du Sénat, "la population rurale augmente aujourd'hui trois fois plus vite que celle des zones urbaines. Ce mouvement concerne tous les types d'espaces ruraux mais aussi la quasi-totalité des régions. L'augmentation de la population rurale n'est pas le fait d'un solde naturel positif mais résulte de l'arrivée de nouveaux habitants originaires de la ville, au sein desquels plusieurs profils ont pu être identifiés tels que les jeunes familles, les retraités ou encore la nouvelle génération d'entrepreneurs ruraux" sans oublier la migration vers les campagnes de demandeurs d'emploi. "Grâce aux transferts de revenus qu'elle implique, la présence de nouveaux résidents dans l'espace rural favorise le développement de nouvelles activités économiques, notamment des services à la personne. Dans ce secteur, l'espace rural présente des spécificités importantes. Ici plus qu'ailleurs, le caractère polyvalent de l'offre de services à la personne est essentiel". Les nouveaux arrivants en milieu rural expriment en effet les mêmes attentes que les populations urbaines. Enfin, d'après l'observatoire européen LEADER (Cahier N°5), en milieu rural, généralement caractérisé par une faible densité démographique, les services aux territoires sont un élément clé du maintien des populations. Cela soulève diverses questions telles que la proximité et l'accessibilité des services pour les utilisateurs, leur fréquence d'utilisation, l'isolement des prestataires et la concurrence des services urbains à laquelle les prestataires ruraux sont confrontés. En effet, la dispersion de l'habitat en milieu rural rend plus complexe qu'en ville l'accès aux prestataires de service. Par exemple, le temps moyen d'accès à un "service courant" (médecin, infirmier, pharmacie, alimentation générale, boulangerie...) est de 20 minutes contre une heure pour les "services exceptionnels" (hôpital, laboratoire d'analyses médicales, grande surface de bricolage...). Dans certaines zones, cet accès tend même à disparaître.

Les services offerts aux territoires et aux populations

Les services de proximité offerts aux personnes et aux territoires couvrent une large gamme de services intégrant notamment les services à destination des populations, les services aux collectivités et aux entreprises et les services qui contribuent à l'attractivité et à la cohésion des territoires ruraux : services sociaux, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme. Dans le secteur des loisirs, le tourisme rural connaît une croissance d'environ 5% par an (rapport du Sénat sur le nouvel espace rural français) ; toutefois le potentiel de développement du tourisme en milieu rural reste encore largement sous-exploité alors même que les atouts du tourisme vert sont plébiscités pour des raisons de qualité d'accueil, de coût modéré, d'"authenticité", ainsi que de grande variété des paysages et de qualité de la gastronomie, notamment auprès de la clientèle étrangère.

Ce développement des services aux personnes non résidentes dans l'espace rural devra répondre à une exigence de plus haut standing d'accueil et devra se combiner avec une offre d'activités récréatives pour satisfaire la clientèle. De nombreuses perspectives de développement de cette offre de loisirs se dessinent avec l'émergence de séjours à thèmes ciblés (cours de cuisine, oenotourisme, randonnées thématiques...) adaptés aux différents publics (enfants, familles, sportifs, seniors...) et la structuration de l'offre via des labels (Bienvenue à la ferme, Accueil paysan, Gîtes de France...). En milieu rural, les services aux entreprises sont encore largement connectés aux activités de l'économie locale mais restent peu développés, malgré les nouvelles technologies de communication qui pourraient favoriser le télétravail à domicile et les téléc centres. L'offre de service aux personnes résidentes doit couvrir des besoins liés aux publics fragiles (petite enfance, personnes malades, personnes âgées dépendantes, personnes handicapées) ce qui favorise l'employabilité de personnels qualifiés, mais aussi l'ensemble des services dits de confort (soutien scolaire, services domestiques...).

1.2- Eléments de cadrage politique et juridique du secteur

Les services aux territoires et aux personnes s'inscrivent dans des politiques publiques dont notamment :

- a loi relative au développement des territoires ruraux du 24 février 2004,
- les lois et plans relatifs au développement des services à la personne (Loi du 13 juillet 2005, et Plan de mars 2009),
- la création des Relais de Services Publics en milieu rural,
- la loi du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche et le programme national pour l'alimentation (PNA), dont un des enjeux, au travers d'une politique publique de l'alimentation, est la diversité de l'agriculture et la vie des territoires,
- les politiques européennes avec notamment la création du Réseau rural français dans le cadre de la programmation 2007-2013 du fonds européen agricole de développement rural (FEADER). Il vise, par le déclouisonnement des acteurs, à promouvoir la conception de projets intégrés et d'activités en milieu rural.

1.3- Facteurs d'évolution et de variabilité en cours

On constate que les diverses mutations du milieu rural peuvent avoir des conséquences en termes d'offres de services aux territoires et aux populations. La structuration de la population rurale (répartition des classes d'âge) et l'augmentation de la population rurale notamment grâce aux néo-ruraux (25% de la population) qui ont des attentes de services équivalentes aux urbains, tendent à influencer de manière positive sur l'emploi et l'activité.

Ces facteurs sont à mettre en parallèle avec une volonté des usagers de pouvoir bénéficier de services accessibles à proximité.

Par conséquent, les organisations prestataires de service doivent proposer une offre de service diversifiée dans un contexte concurrentiel, ce qui influera sur la politique tarifaire et donc sur la pérennité des structures. Dans ce cadre, l'évolution des dispositifs d'aide publique aux territoires ruraux et dans le domaine des services aux populations aura des effets importants.

1.4- Type d'entreprises et/ou d'établissements concernés

Les entreprises ou établissements dans lesquels le titulaire du diplôme peut travailler sont les structures traditionnelles qui offrent des prestations de service aux personnes, c'est-à-dire les structures de type associatif (ADMR...), les organismes publics, les structures privées, les enseignes qui servent d'intermédiaires et les particuliers employeurs pour les emplois au domicile des bénéficiaires. Les emplois liés aux services rendus aux territoires relèvent plus classiquement des collectivités territoriales ou de leurs groupements (ou d'organismes bénéficiant de financements publics) pour ce qui concerne les activités de valorisation patrimoniale, culturelles et d'organisation de manifestations locales. Pour les activités de développement du tourisme rural, les emplois relèvent fréquemment de petites entreprises, d'exploitations agricoles (gîtes à la ferme), sans exclure les emplois liés à l'implantation de grands groupes spécialisés dans le tourisme en zones rurales. Le titulaire du diplôme peut également développer sa propre structure (dont la création a notamment été facilitée par le statut d'auto entrepreneur...) dans le domaine des services.

2- Les emplois du secteur et ceux visés par le diplôme

Le secteur des services aux personnes et aux territoires a des contours assez larges. Il couvre une grande variété de métiers, d'emplois et d'activités, dans une diversité importante de structures et d'organisations.

2.1- Les emplois du secteur des services à la population

Dans une acception très large, on entend par services à la population tous les services rendus directement ou indirectement aux personnes et/ou familles, répondant à des besoins individuels et/ou collectifs à caractère économique, social ou culturel. Il s'agit à la fois de la fourniture de services essentiels (fourniture d'énergies, d'eau, communication...) les services de santé et d'éducation, de sécurité, d'aides aux publics fragiles, ainsi que des services dits de confort (aides aux familles, services d'aide à la vie quotidienne) et enfin l'ensemble des services relevant de la sphère des loisirs.

2.2- Les typologies d'emplois visés par le diplôme

Les services en milieu rural s'appuient sur des logiques de développement local c'est-à-dire sur des dynamiques de projets autour desquelles se mobilisent des acteurs et des populations. Dans ce cadre, les emplois de services ne présentent pas de structurations fines et prédéterminées, mais vont s'organiser et se construire pour répondre aux attentes des populations locales. L'organisation de l'emploi recouvre de ce fait des formes multiples, dans le secteur du tourisme, de l'animation patrimoniale et culturelle, social, du service à la personne, de l'administration, de l'accueil en milieu rural. Les typologies d'emplois correspondent aux profils de professionnels capables de travailler en réseau, afin de mettre en synergie l'action des collectivités territoriales et les initiatives personnelles pour structurer l'offre, mutualiser les ressources, proposer et faire connaître des offres innovantes et ciblées en fonction des publics.

Ces emplois correspondent aux métiers de l'encadrement intermédiaire dans les structures de services aux personnes. Des emplois sont aussi émergents au sein de nouvelles structures assurant un "guichet unique" de proximité pour les services publics combinés à des services marchands.

Appellations d'emplois du code ROME : K1305 : intervention sociale et familiale

Code NSF mentionné dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) :

Dans le RNCP, le code NSF utilisé est "330 spécialités plurivalentes de services aux personnes".

Résumé du métier

Les services aux personnes et aux territoires couvrent un large éventail d'activités essentielles à la vie des territoires ruraux, des personnes et des familles, proposées par des organisations publiques, privées et associatives.

Le titulaire de l'emploi travaille en lien avec les différents acteurs et réseaux présents sur le territoire.

Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles à disposition de publics demandeurs de services...

Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il participe à l'analyse des besoins, peut proposer des services et prestations, participer à leur organisation et à leur mise en œuvre. Il contribue au développement de projets au service des territoires et des personnes. Il participe à l'évolution de l'organisation et, selon celle-ci, il peut assurer la coordination et l'animation d'une équipe.

2.3- Les conditions d'exercice de l'emploi

Le secteur d'activité des services aux territoires et aux personnes est marqué par des situations de travail impliquant une grande polyvalence et de fortes capacités relationnelles, d'écoute, d'adaptation et d'innovation. Certains emplois peuvent revêtir un caractère saisonnier ; le travail du dimanche et des jours fériés peut faire partie des conditions d'emploi. Les nécessités du service peuvent justifier des variations de l'horaire journalier de travail. Les interventions dans des lieux différents peuvent nécessiter des déplacements. Le permis de conduire est recommandé pour exercer dans ce secteur d'activité.

2.4- La place dans l'organisation hiérarchique de l'entreprise

Le titulaire de l'emploi intervient au service des personnes et des territoires. Il peut être pour cela employé d'une personne, de la famille de celle-ci ou d'une organisation, ou encore être responsable de sa propre structure.

Lorsqu'il est salarié d'une organisation, le titulaire de l'emploi exerce sous le contrôle de l'encadrement. Il observe, repère les anomalies et transmet toute information utile.

2.5- Degré d'autonomie et de responsabilité

Le titulaire de l'emploi réalise les missions qui lui sont confiées, à partir des consignes données par le commanditaire. Son degré d'autonomie et de responsabilité varie en fonction de la taille de la structure dans laquelle il travaille. Il est capable d'organiser son travail en fonction des imprévus et peut être chargé de l'organisation du travail d'une petite équipe. Du fait des particularités des situations de travail, le titulaire de l'emploi doit faire preuve d'autonomie. En ce sens, il peut prendre des initiatives et doit s'adapter et s'organiser dans des contraintes de temps et d'environnement (demande particulière de la personne, pression de l'entourage,...) qui peuvent être fortes. L'autonomie dans l'emploi se renforce avec l'expérience professionnelle.

Dans les organisations, la régulation de l'autonomie se fait par des échanges avec le responsable de secteur. Elle est complétée par différents supports de planification et de communication : planning de travail, documents de saisie des résultats de l'activité...

Le titulaire de l'emploi observe, repère les anomalies et transmet toutes les informations utiles. En cas de problème, il peut faire appel à l'encadrement ou à la personne référente et proposer des ajustements.

2.6- Évolutions possibles des diplômés dans et hors de l'emploi

Avec l'expérience, le salarié accédera à des postes de responsable d'équipe dans certaines organisations et pourra développer des compétences en vue de la création d'une entreprise de services. Certains titulaires du diplôme peuvent s'orienter sous conditions vers une spécialisation vers d'autres secteurs : animation, jeunesse et sport, sanitaire et sociale... Enfin, avec le diplôme de niveau IV, le titulaire peut présenter des concours spécifiques de la fonction publique, selon les réglementations en vigueur.

La fiche descriptive d'activités (FDA) dresse la liste de l'ensemble des activités, recensées lors d'enquêtes, exercées par des titulaires des emplois visés par le diplôme. Il s'agit d'une liste quasiment exhaustive, à l'exception de quelques activités rarement rencontrées. La FDA ne décrit donc pas les activités exercées par un titulaire de l'emploi en particulier, mais correspond plutôt au cumul de toutes les configurations d'emploi des salariés occupant les emplois visés par le diplôme.

Ces activités sont regroupées en grandes fonctions et sont écrites, par convention, sans pronom personnel, les activités pouvant être conduites soit par un homme soit par une femme.

Dans le cadre de son activité, le ou la titulaire de l'emploi :

1- Communique

1.1- accueille la personne et/ou la famille

- 1.1.1- organise l'accueil
- 1.1.2- analyse les besoins en services et/ou prestations
- 1.1.3- évalue l'urgence de la demande de services et/ou prestations
- 1.1.4- prend en charge des situations complexes

1.2- oriente les usagers vers les services adaptés aux besoins

1.3- met en œuvre une communication adaptée aux différents publics et aux situations rencontrées

1.4- traite des informations diffuses et provenant de sources variées

- 1.4.1- rédige des documents (courriers, courriels, notes, comptes rendus ...)
- 1.4.2- recueille et classe des documents papiers et numériques
- 1.4.3- réalise une veille dans le secteur d'activité des services aux personnes et aux territoires

1.5- anime ou participe à des réunions de travail

- 1.5.1- prépare et assure le suivi d'une réunion
- 1.5.2- peut animer des réunions de travail
- 1.5.3- participe aux échanges lors de réunions de travail
- 1.5.4- représente autant que nécessaire le service ou ses intérêts

1.6- assure la promotion de la structure et des services proposés

- 1.6.1- présente les prestations de la structure
- 1.6.2- participe à des actions de communication et de promotion de la structure et des services
- 1.6.3- peut actualiser le contenu de supports de communication

2- Organise et gère

2.1- gère des activités des services aux personnes et aux territoires

- 2.1.1- participe à la préparation du travail d'une équipe
- 2.1.2- suit les activités d'une équipe
- 2.1.3- réalise le bilan d'activités d'une équipe
- 2.1.4- prépare les interventions (visites sur place...)

2.2- participe à la formation, à l'encadrement et au recrutement d'intervenants

- 2.2.1- participe à l'encadrement et au tutorat de personnes
- 2.2.2- peut identifier des besoins de formation individuels ou collectifs
- 2.2.3- développe de nouvelles compétences dans le cadre de dispositifs de formation continue
- 2.2.4- peut participer au recrutement de personnes

2.3- participe aux contrôles qualité, hygiène, sécurité

- 2.3.1- vérifie l'efficacité d'un mode opératoire ou d'une procédure liés aux services proposés
- 2.3.2- contribue à la rédaction et à l'évolution des documents relatifs à la qualité et à la sécurité des biens et des personnes
- 2.3.3- participe à la réalisation d'enquêtes et à l'évaluation de pratiques professionnelles
- 2.3.4- participe à la conception et à la mise en œuvre d'une démarche de prévention de risques professionnels
- 2.3.5- participe au suivi d'actions correctives

2.4- gère des stocks et des matériels

- 2.4.1- commande des produits et relance des fournisseurs
- 2.4.2- gère du matériel (suivi de la maintenance ...)

2.5- participe à l'activité commerciale

- 2.5.1- établit des devis pour des prestations et services
- 2.5.2- établit la facturation des prestations et services
- 2.5.3- assure l'encaissement des facturations de prestations et services
- 2.5.4- évalue la satisfaction des bénéficiaires du service
- 2.5.5- peut rechercher des nouveaux clients
- 2.5.6- peut mettre en œuvre des techniques de fidélisation de la clientèle

3- Intervient en structure ou auprès d'une personne

3.1- participe à l'élaboration de protocoles d'entretien et d'amélioration du cadre de vie

3.2- participe à l'élaboration d'offre de services et/ou de projets de vie individualisés

3.2.1- analyse la situation d'une personne ou d'une famille

3.2.2- diagnostique les besoins de services d'une personne ou d'une famille

3.2.3- participe à l'élaboration du projet d'offre de services et/ou du projet de vie

3.2.4- participe au suivi et à l'actualisation du projet d'offre de services et/ou du projet de vie

3.3- conçoit des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale

3.3.1- conçoit des activités en lien avec le projet de vie et/ou les besoins en services

3.3.2- évalue les résultats des activités mises en oeuvre

3.3.3- conçoit des activités d'animation auprès des personnes

3.4- gère l'organisation de repas

3.4.1- enregistre et transmet les demandes alimentaires

3.4.2- peut participer à la conception de menus adaptés aux besoins des personnes

3.4.3- organise, le cas échéant, la distribution des repas

3.5- gère des documents de la vie quotidienne

3.5.1- aide à l'élaboration de plannings d'échéances administratives et budgétaires

3.5.2- peut réaliser des démarches administratives et sociales

3.6- peut réaliser différentes opérations d'assistance à la vie quotidienne et d'entretien du cadre de vie, auprès de personnes fragiles

3.6.1- accompagne les actes essentiels de la vie quotidienne

3.6.2- prépare des repas et/ou des collations

3.6.3- aide à l'accomplissement des activités courantes de la vie sociale

3.6.4- assure l'entretien du cadre de vie selon les règles d'hygiène

3.6.5- aménage l'espace de vie de la personne pour assurer son confort et sa sécurité

4- Conduit un projet de services dans un territoire

4.1- identifie les ressources d'un territoire

4.1.1- identifie les atouts et contraintes d'un territoire

4.1.2- identifie les acteurs et les compétences mobilisables

4.1.3- identifie les financements mobilisables

4.2- participe à la mise en œuvre de projets

4.2.1- participe à la mobilisation et à la coordination des acteurs d'un projet

4.2.2- accompagne la réalisation d'un projet

4.2.3- conçoit des animations dans le territoire

4.2.4- rend compte du déroulement d'un projet

4.2.5- propose des mesures d'ajustement dans la conduite d'un projet

4.3- prend en charge les aspects logistiques

4.3.1- établit les plannings d'occupation des locaux

4.3.2- s'assure de la mise à disposition des équipements et matériels

4.3.3- prend en charge les démarches administratives liées à un projet

5- Peut piloter une entreprise de services aux personnes

5.1- peut piloter une entreprise au quotidien

5.1.1- peut réaliser les démarches administratives liées à l'activité

5.1.2- peut réaliser le suivi de trésorerie à l'aide d'outils comptables

5.1.3- peut établir ou faire établir les documents comptables de l'entreprise

5.2- peut piloter une entreprise à moyen et long terme

5.2.1- peut utiliser des indicateurs techniques et économiques

5.2.2- peut comparer la rentabilité de ses activités de services

5.2.3- peut réaliser les ajustements nécessaires en fonction des résultats de gestion, du marché et des aspirations personnelles

5.2.4- peut planifier les investissements

5.2.5- peut adapter les effectifs en personnel aux besoins de l'entreprise

5.2.6- peut s'engager dans des démarches de qualité ou signes officiels de qualité

Situations professionnelles significatives

Le tableau suivant présente les situations professionnelles significatives de la compétence, c'est-à-dire les situations qui mettent en jeu les compétences-clés de l'emploi-type ciblé par le diplôme. Par nature, elles sont donc en nombre réduit.

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Services aux personnes et aux territoires" qui maîtriserait ces situations significatives serait donc à même de mobiliser les ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi-type.

Ces situations sont regroupées par champs de compétences selon les ressources qu'elles mobilisent et la finalité visée.

Situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences

| Champs de compétences | SPS | Finalités |
|---|--|--|
| Communication | <ul style="list-style-type: none"> ● Accueil de publics et prise en charge des demandes ● Mise en œuvre d'une communication adaptée aux différents interlocuteurs et aux différentes situations ● Promotion de la structure et des services qu'elle propose | Déterminer les besoins et les attentes afin d'optimiser la mise en place de services |
| Organisation et évaluation du travail | <ul style="list-style-type: none"> ● Préparation et structuration des activités ● Évaluation de la réalisation des activités ● Propositions d'ajustements ● Gestion et évaluation d'une équipe | Optimiser la réalisation du travail en respectant les règles d'hygiène et une démarche de prévention des risques |
| Accompagnement des personnes | <ul style="list-style-type: none"> ● Aménagement du cadre de vie de la personne ● Proposition d'activités pour le bien-être de la personne ● Réalisation, en autonomie, d'une intervention d'aide à la personne ● Identification des situations à problèmes et élaboration de réponses ● Relation commerciale avec l'utilisateur et/ou le client ● Suivi des démarches administratives | Fournir un service conforme aux attentes et aux besoins de la personne et aux engagements de l'intervenant |
| Conception et mise en œuvre d'une activité de service | <ul style="list-style-type: none"> ● Analyse des besoins et des ressources d'un territoire pour proposer un service ● Mise en réseau des différents acteurs ● Organisation de l'activité de service | Contribuer au développement d'un projet de service individuel ou collectif |

Référentiel de diplôme
Baccalauréat professionnel
“Services aux personnes
et aux territoires”

Référentiel de certification

Le référentiel de certification du diplôme est constitué de trois parties :

- la liste des capacités attestées par le diplôme,
- le tableau des épreuves,
- les modalités d'évaluation.

Les capacités sont déterminées à partir de l'analyse des emplois et du travail, en fonction des objectifs éducatifs et d'insertion professionnelle, citoyenne et sociale visés par les certifications du ministère chargé de l'agriculture.

Elles sont donc de deux ordres :

- des capacités générales identiques pour tous les baccalauréats professionnels du ministère chargé de l'agriculture,
- des capacités professionnelles spécifiques à chacune des spécialités du baccalauréat professionnel et à partir des situations professionnelles significatives.

Capacités générales

C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

- C1.1- Identifier les principaux enjeux de la communication médiatisée et interpersonnelle
- C1.2- Exploiter une recherche d'informations en réponse à un besoin professionnel, social ou culturel
- C1.3- Utiliser des techniques et des références littéraires, culturelles ou artistiques pour s'exprimer
- C1.4- Argumenter un point de vue
- C1.5- Interpréter des faits ou événements sociaux du monde actuel à l'aide des outils de l'histoire et de la géographie

C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle*

- C2.1- Communiquer à l'oral
- C2.2- Communiquer à l'écrit

C3- Développer sa motricité

C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

- C4.1- Résoudre des problèmes en mobilisant des outils et des raisonnements mathématiques
- C4.2- Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière raisonnée et autonome
- C4.3- Expliquer des faits scientifiques à l'aide des outils et des raisonnements de la physique et de la chimie
- C4.4- Expliquer des enjeux liés au monde vivant

* le niveau d'exigence correspond au niveau B1+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Capacités professionnelles

C5- Analyser les besoins des personnes liés à une activité de service

- C5.1- Repérer les caractéristiques socioculturelles des personnes en milieu rural
- C5.2- Caractériser les conséquences des pathologies liées au handicap, à la vieillesse, à la maladie et aux conduites à risques
- C5.3- Repérer les besoins des personnes dans leur environnement juridique, social et familial

C6- Caractériser le contexte socioprofessionnel et territorial des activités de service

- C6.1- Repérer les principales caractéristiques du territoire et ses enjeux en matière de service
- C6.2- Identifier les structures et leur offre de services
- C6.3- Identifier le cadre réglementaire des activités de service
- C6.4- Caractériser le fonctionnement des structures de service

C7- Communiquer en situation professionnelle

- C7.1- S'informer sur les évolutions techniques et réglementaires
- C7.2- Communiquer au sein de la structure et avec les partenaires
- C7.3- Établir une relation avec le client ou l'utilisateur

C8- Organiser le travail d'une équipe dans le cadre d'une activité de service

- C8.1- Organiser le travail en fonction du contexte
- C8.2- Gérer les moyens nécessaires au travail
- C8.3- Évaluer le travail effectué

C9- Conduire en autonomie une activité d'accompagnement de la personne dans une perspective de confort, d'hygiène et de sécurité et d'existence de vie sociale

- C9.1- Adapter le cadre de vie
- C9.2- Mettre en oeuvre une intervention d'aide à la personne
- C9.3- Adapter son intervention au contexte

C10- Conduire en autonomie un service destiné aux acteurs et aux usagers d'un territoire

- C10.1- Élaborer une offre de services
- C10.2- Mettre en oeuvre un service
- C10.3- Évaluer les résultats et les impacts de la prestation de services
- C10.4- Communiquer avec un usager en langue étrangère

C11- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Candidats en CCF

E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste, et compréhension du monde

| Capacité à certifier | Modalité | Coeff | Module |
|---|----------|-------|--------|
| C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles | | | |
| C1.1- Identifier les principaux enjeux de la communication médiatisée et interpersonnelle | | | |
| C1.2- Exploiter une recherche d'informations en réponse à un besoin professionnel, social ou culturel | CCF | 1 | |
| C1.3- Utiliser des techniques et des références littéraires, culturelles ou artistiques pour s'exprimer | | | MG1 |
| C1.4- Argumenter un point de vue | | 2 | |
| C1.5- Interpréter des faits ou événements sociaux du monde actuel à l'aide des outils de l'histoire et de la géographie | EPT | 1 | |

E2 : Langue et culture étrangères

| Capacité à certifier | Modalité | Coeff | Module |
|--|----------|-------|--------|
| C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle | CCF | 1 | MG2 |

E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSAES

| Capacité à certifier | Modalité | Coeff | Module |
|------------------------------------|----------|-------|--------|
| C3- Développer sa motricité | CCF | 1 | MG3 |

E4 : Culture scientifique et technologique

| Capacité à certifier | Modalité | Coeff | Module |
|---|----------|-------|--------|
| C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques | | | |
| C4.1- Résoudre des problèmes en mobilisant des outils et des raisonnements mathématiques | EPT | 1,5 | |
| C4.2- Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière raisonnée et autonome | | | MG4 |
| C4.3- Expliquer des faits scientifiques à l'aide des outils et des raisonnements de la physique et de la chimie | CCF | 2,5 | |
| C4.4- Expliquer des enjeux liés au monde vivant | | | |

E5 : Analyse technique

| Capacité à certifier | Modalité | Coeff | Module |
|---|----------|-------|--------|
| C5- Analyser les besoins des personnes liés à une activité de service | EPT | 2 | MP1 |

E6 : Organisation d'une activité de service

| Capacités à certifier | Modalité | Coeff | Module |
|---|----------|-------|--------|
| C6- Caractériser le contexte socioprofessionnel et territorial des activités de service | EPT | 3 | MP2 |
| C8- Organiser le travail d'une équipe dans le cadre d'une activité de service | | | MP3 |

E7 : Réalisation d'activités de services

| Capacités à certifier | Modalité | Coeff | Modules |
|--|----------|-------|--------------------------|
| C7- Communiquer en situation professionnelle | CCF | 5 | MP4 MP5 MP6 MAP |
| C9- Conduire en autonomie une activité d'accompagnement de la personne dans une perspective de confort, d'hygiène, de sécurité et d'existence de vie sociale | | | |
| C10- Conduire en autonomie un service destiné aux acteurs et aux usagers d'un territoire | | | |
| C11- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers | | | |

Épreuve facultative

CCF points
au dessus
de 10

Candidats hors CCF

| Epreuves | Capacités | Modalité | Coeff | Modules |
|--|----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------|
| E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste, et compréhension du monde | C1 | écrit | 4 | MG1 |
| E2 : Langue et culture étrangères | C2 | oral | 1 | MG2 |
| E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSAES | C3 | pratique | 1 | MG3 |
| E4 : Culture scientifique et technologique | C4 | écrit | 4 | MG4 |
| E5 : Analyse technique | C5 | écrit | | MP1 |
| E6 : Organisation d'une activité de service | C6, C8 | oral sur écrit | | MP2 MP3 |
| E7 : Réalisation d'activités de services | C7, C9 C10 et C11 | pratique et oral | | MP4 MP5 MP6 MAP |
| Epreuve facultative | | | Point au-dessus de 10 | |

L'examen du baccalauréat professionnel comporte sept épreuves obligatoires et, le cas échéant, une épreuve facultative. Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de certification.

L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves ponctuelles terminales et des épreuves évaluées par contrôles en cours de formation pour les scolaires, les apprentis et les stagiaires de la formation continue inscrits dans un établissement habilité à la mise en oeuvre du contrôle en cours de formation (CCF).

L'examen est organisé en épreuves ponctuelles terminales pour les autres candidats.

Définition de l'épreuve E1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Elle valide la capacité C1.

Elle est affectée du coefficient 4.

Pour les candidats bénéficiant du CCF, elle se compose :

- d'une épreuve ponctuelle terminale écrite en deux parties de 2 heures chacune :
 - une partie affectée du coefficient 2, dont la correction est effectuée par les enseignants de français,
 - une partie affectée du coefficient 1, dont la correction est effectuée par les enseignants d'histoire et géographie.
- de 3 CCF affectés du coefficient 1.

Pour les candidats hors CCF, elle se compose d'une épreuve ponctuelle terminale écrite en deux parties de 2 heures chacune :

- une partie affectée du coefficient 2, dont la correction est effectuée par les enseignants de français,
- une partie affectée du coefficient 2, dont la correction est effectuée par les enseignants d'histoire et géographie.

Définition de l'épreuve E2 Langue et culture étrangères

L'épreuve valide la capacité C2.

Elle est affectée du coefficient 1.

Pour les candidats bénéficiant du CCF, elle comprend 2 CCF évaluant les 5 activités langagières.

Pour les candidats hors CCF, elle prend la forme d'une épreuve orale d'une durée maximale de 20 minutes.

Les candidats disposent de 20 minutes pour la préparation.

L'épreuve atteste du niveau B1+ du CECRL.

Définition de l'épreuve E3 Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSAES

L'épreuve valide la capacité C3.

Elle est affectée du coefficient 1.

Pour les candidats bénéficiant du CCF, elle se compose de 3 CCF à partir de 3 APSAES différentes choisies dans une liste définie au niveau national et régional.

Pour les candidats hors CCF, elle se compose d'une épreuve pratique qui porte sur 1 APSAES choisie dans une liste définie au niveau national et régional.

Définition de l'épreuve E4 Culture scientifique et technologique

L'épreuve valide la capacité C4.

Elle est affectée d'un coefficient 4.

Pour les candidats bénéficiant du CCF, elle se compose :

- d'une épreuve ponctuelle terminale écrite de deux heures, affectée du coefficient 1,5. La correction est effectuée par les enseignants de mathématiques,
- de 3 CCF affectés du coefficient 2,5.

Pour les candidats hors CCF, elle se compose d'une épreuve ponctuelle terminale écrite en deux parties de 2 heures chacune :

- une partie affectée du coefficient 2, dont la correction est effectuée par les enseignants de mathématiques.
- une partie affectée du coefficient 2, dont la correction est effectuée par les enseignants de physique-chimie et de biologie-écologie.

Définition de l'épreuve E5 : Analyse technique

L'épreuve valide la capacité C5. Elle est affectée d'un coefficient 2.

L'épreuve est commune à tous les candidats en CCF et hors CCF. Elle se compose d'une épreuve ponctuelle terminale écrite d'une durée de 2h30.

L'épreuve comprend des questions mobilisant des références techniques et scientifiques et peut s'appuyer sur un nombre restreint de documents.

La correction est effectuée par :

- un enseignant d'Économie Sociale et Familiale (SESG/ESF)
- un enseignant de biologie-écologie ou un enseignant d'éducation socio-culturelle.

L'évaluation est réalisée à partir d'une grille critériée nationale.

Définition de l'épreuve E7 : Réalisation d'activités de services

L'épreuve valide les capacités C7, C9, C10 et C11. Elle est affectée d'un coefficient 5.

Pour les candidats bénéficiant du CCF, l'épreuve comporte 5 CCF.

Pour les candidats hors CCF :

Il s'agit d'une épreuve ponctuelle terminale pratique et orale. Elle a une durée de 2h.

Les examinateurs sont :

- un enseignant d'Économie Sociale et familiale (SESG/ESF)
- un enseignant de Science Economique Sociale et de Gestion
- un professionnel du secteur*.

Définition de l'épreuve E6 : Organisation d'une activité de service

L'épreuve valide les capacités C6 et C8 Elle est affectée du coefficient 3.

Elle prend la forme d'une épreuve ponctuelle terminale orale sur support écrit identique pour les candidats en CCF ou hors CCF..

C'est une épreuve orale qui s'appuie sur un document écrit obligatoire de 15 à 20 pages maximum, rédigé par le candidat.

Elle se déroule en deux temps :

- un exposé d'une durée maximale de 10 minutes
- un entretien avec les examinateurs d'une durée maximale de 20 minutes.

L'évaluation est réalisée à partir d'une grille critériée nationale.

Les examinateurs sont :

- un enseignant d'Économie Sociale et Familiale (SESG/ESF)
- un enseignant de Sciences Économiques Sociales et de Gestion (SESG)
- un professionnel du secteur*,

Référentiel de diplôme
Baccalauréat professionnel
“Services aux personnes
et aux territoires”

Référentiel
de formation

Baccalauréat professionnel “Services aux personnes et aux territoires”

Modules d’enseignement général

| | |
|---|------|
| MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde | 308h |
| MG2 : Langue et culture étrangères | 98h |
| MG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi..... | 112h |
| MG4 : Culture scientifique et technologique | 280h |

Modules d’enseignement professionnel

| | |
|--|------|
| MP1 Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux | 126h |
| MP2 Contexte des interventions de services | 112h |
| MP3 Organisation d'une intervention de services aux personnes | 70h |
| MP4 Communication en situation professionnelle | 70h |
| MP5 Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne | 184h |
| MP6 Action professionnelle à destination d'un territoire rural | 70h |
| MAP Module d'adaptation professionnelle | 56h |

Activités pluridisciplinaires

| | |
|--|------|
| Horaire affecté au domaine professionnel | 112h |
|--|------|

| | |
|--|------------------|
| Stage(s) en milieu professionnel | 14 à 16 semaines |
|--|------------------|

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable1 semaine

Le stage d'une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable, en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Il s'articule avec les modules MG3 et MG4 dont certains objectifs sont aussi liés au respect de la santé.

La sensibilisation des élèves aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention est aussi réalisée à travers les modules professionnels et les périodes en milieu professionnel.

Quant au développement durable, il est pris en compte dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en oeuvre des activités professionnelles.

Le stage collectif permet la réflexion et la mise en oeuvre d'une action dans un cadre concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en oeuvre dans le cadre du stage collectif.

Le choix des thématiques et les compétences à développer seront raisonnés sur l'ensemble du cursus.

Enseignements à l'initiative de l'établissement112h

L'organisation de ces enseignements est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le Conseil d'Administration.

Orientations proposées :

- consolidation de compétences méthodologiques : lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire...
- consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles : droits de l'homme, citoyenneté, vie en société, respect d'autrui, projet sportif et/ou culturel, débats sur des choix techniques...
- orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée...

Ces enseignements participent de l'individualisation de la formation.

Horaires

La répartition des horaires par discipline est l'objet d'un arrêté spécifique "grille horaire".

La formation professionnelle est définie en étroite relation avec le référentiel professionnel et en cohérence avec la formation dispensée en classe de seconde professionnelle "services aux personnes et aux territoires". Elle vise une professionnalisation au niveau IV. Elle comprend une formation en milieu professionnel.

Sous statut scolaire, la formation se déroule sur deux années, soit 56 semaines, auxquelles s'ajoutent des stages en milieu professionnel.

La formation professionnelle est définie par :

- Sept modules professionnels, accompagnés d'un module d'adaptation professionnelle (MAP).
- Les situations pluridisciplinaires

Les modules professionnels comprennent :

- MP1 Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux
- MP2 Contexte des activités de service
- MP3 Organisation d'une intervention de services aux personnes
- MP4 Communication en situation professionnelle
- MP5 Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne
- MP6 Action professionnelle à destination d'un territoire rural
- MAP Module d'adaptation professionnelle

Le module d'adaptation professionnelle (MAP) a les objectifs suivants :

- Permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte des établissements,
- Ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions.

Santé et sécurité au travail

La formation professionnelle doit intégrer les préoccupations de la santé et de la sécurité au travail, en particulier la prévention des risques professionnels.

Le jeune en formation doit pouvoir identifier les principales activités à risques, les principaux dangers et dommages, préserver sa santé, sa sécurité et celle de son entourage.

Il s'agit d'accompagner le futur professionnel dans une démarche de prévention adaptée aux situations de travail auxquelles il peut être confronté.

Une attention particulière doit être portée à l'application de principes de sécurité physique, d'ergonomie et d'économie de l'effort dans des situations professionnelles.

La formation poursuit un objectif : éduquer à la santé et à la sécurité au travail, et une double finalité : la sécurité immédiate des jeunes en formation et la prévention des risques par l'éducation.

Dans le cadre de l'autonomie des établissements et selon les possibilités, des formations au diplôme de « sauveteur secouriste du travail » (SST) peuvent être proposées aux apprenants

Développement durable

La formation doit prendre en compte les préoccupations de durabilité dans ses diverses dimensions économique, sociale et environnementale. Au-delà de l'éducation du citoyen au développement durable, visée dans le stage collectif, la formation professionnelle doit prendre en compte les préoccupations de durabilité dans ses diverses dimensions économique, sociale et environnementale.

Pour cela, la formation professionnelle doit apporter des savoirs d'ordre socio-économique, scientifique, historique et culturel nécessaires à la compréhension des enjeux du développement durable et des savoirs et savoir-faire d'ordre scientifique et technique appropriés pour une activité professionnelle adaptée.

La formation en milieu professionnel :

Elle représente 14 à 16 semaines dont 12 sont prises sur la scolarité et sont consacrées au(x) stage(s) individuel(s) des élèves en entreprise.

Parmi les 16 semaines possibles de formation en milieu professionnel, les scolaires consacreront 8 semaines exclusivement au secteur des services aux personnes. Ces périodes contribuent à l'obtention du BEPA "services aux personnes" et du Baccalauréat professionnel "services aux personnes et aux territoires". Les lieux de stage pourront être soit en structures, soit à domicile, mais dans ce cas, uniquement via des organisations titulaires d'un agrément qualité dans le domaine des services aux personnes.

Rappelons par ailleurs que les scolaires devront réaliser des périodes de formation en milieu professionnel auprès de deux types de publics :

- la petite enfance et l'enfance (0-6ans),
- un autre public fragile (personnes malades, personnes handicapées, personnes âgées dépendantes...)

Les scolaires effectueront également 4 semaines consacrées obligatoirement au secteur des services aux territoires ruraux. Ces périodes contribueront à l'obtention du baccalauréat professionnel "services aux personnes et aux territoires".

A titre d'exemple, les stages pourront se dérouler dans des structures de loisirs et de tourisme (gîte rural...), au sein de collectivités territoriales (ou de leurs groupements) dans le secteur de l'animation (patrimoine, culturelle...) des territoires, au sein d'associations œuvrant, par leurs activités, pour le développement local dans les territoires ruraux (association de producteurs...) ou encore dans des organisations développant une activité dans le domaine social (insertion, droit des femmes...).

Le secteur d'activité et les types de publics objets des stages pour les semaines restantes de formation en milieu professionnel, sont laissées à l'initiative des établissements.

Module MG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général du module

Mobiliser des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire |
|---|---------------------|---------|
| - Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux, développer sa culture littéraire et son esprit critique. | Français | 112h |
| - Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel. | ESC | 84h |
| - Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde. | Histoire-Géographie | 84h |
| - Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation. | Documentation | 28h |

Module MG2 Langue et culture étrangères

Objectif général du module

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire |
|--|---|---------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la langue orale, - S'exprimer à l'oral en interaction, - S'exprimer à l'oral en continu, - Comprendre la langue écrite, - S'exprimer par écrit, | dans des situations sociales et professionnelles. Langue vivante | 98 h |

Niveau B1+ (utilisateur indépendant de niveau seuil) du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

Module MG3

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général du module

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire |
|---|------------|---------|
| - Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi. | | |
| - Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité. | EPS | 112 h |
| - Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives. | | |
| <i>Ces objectifs s'appuient sur les finalités des programmes de l'EPS affichées dans les textes officiels du ministère chargé de l'Éducation Nationale et du ministère chargé de l'Agriculture.</i> | | |

Module MG4

Culture scientifique et technologique

Objectif général du module

Mobiliser des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire |
|--|-------------------|---------|
| - Mobiliser des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers. | Mathématiques | 112h |
| - Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour mesurer des enjeux liés au monde vivant en matière d'environnement, d'alimentation et de santé. | Biologie-Écologie | 70h |
| - Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour analyser, interpréter et utiliser des informations liées aux propriétés de l'eau, des solutions aqueuses, des bio-molécules de quelques systèmes mécaniques en équilibre et de certaines formes d'énergies. | Physique chimie | 70h |
| - Raisonner l'utilisation des outils informatiques et s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). | Informatique | 28h |

Module MP1

Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux

Objectif général

Identifier les caractéristiques biologiques, sociales et culturelles des populations pour apporter des réponses adaptées à leurs besoins dans les territoires ruraux.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri élève |
|---|-------------------|---------|-------------------|
| - Identifier les caractéristiques socioculturelles des populations dans les territoires ruraux | | | |
| - Identifier les besoins des populations dans les territoires ruraux | | | |
| - Caractériser les réponses aux besoins des populations dans les territoires ruraux | ESF | 42 h | 10h |
| | Biologie-Écologie | 56 h | ESF |
| - Mobiliser des savoirs et savoir-faire en biologie humaine pour répondre aux besoins des populations | ESC | 28 h | Biologie-Écologie |
| - Caractériser les conséquences liées au handicap, au vieillissement, à la maladie, et aux conduites à risques sur le plan individuel, familial et social, y compris pour les aidants | | | |

Module MP2

Contexte des interventions de services

Objectif général

Caractériser le contexte socioprofessionnel et territorial des activités de services

| Objectifs du module | Discipline | Horaire |
|--|---------------------|---------|
| - Repérer les caractéristiques d'un territoire rural | | |
| - Distinguer les structurations et les dynamiques des territoires ruraux | SESG | 42h |
| | Histoire-Géographie | 42h |
| - Caractériser le contexte économique et juridique des activités de services | Biologie-Écologie | 14h |
| | ESC | 14h |
| - Identifier les enjeux de la protection sociale | | |

Module MP3

Organisation d'une intervention de services aux personnes

Objectif général

Organiser une intervention auprès de personnes en s'adaptant aux diverses situations professionnelles rencontrées en structures et au domicile, notamment dans le domaine de la restauration, du confort matériel et corporel et du maintien du lien social.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire |
|--|------------|---------|
| - Repérer le contexte de l'intervention. | | |
| - Organiser les moyens humains et matériels. | | |
| - Proposer l'intervention. | ESF | 70 h |
| - Évaluer l'intervention. | | |

Module MP4 Communication en situation professionnelle

Objectif général

Mettre en œuvre des techniques permettant de communiquer en situation professionnelle

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri élève |
|---|---------------------|--------------|--------------|
| - Organiser ses données en cohérence avec le système d'information de la structure | | | |
| - Intégrer l'usage d'outils de travail collaboratifs | | | |
| - Contribuer à l'élaboration des outils de communication de la structure | ESF | 14 h | 10 h |
| - Accompagner une personne dans l'usage des TIC | Informatique ESC | 42 h 14 h | ESF ESC |
| - Exploiter les données d'une enquête | | | Informatique |
| - Utiliser les techniques de la communication orale et non verbale adaptées à des situations professionnelles | | | |

Module MP5 Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne

Objectif général

Réaliser des services visant au bien être des personnes.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri élève |
|---|------------|---------|--------------------------------------|
| - Adapter le cadre de vie | | | 22h |
| - Mettre en œuvre une activité d'aide à la personne | ESF | 184 h | ESF |
| - Prendre des initiatives adaptées au contexte | | | Biologie-Écologie Physique-Chimie |

Module MP6 Action professionnelle à destination d'un territoire rural

Objectif général

Concevoir et réaliser un action professionnelle destinée aux acteurs et aux usagers d'un territoire rural favorisant le développement local.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire | Pluri élève |
|--|------------|---------|---|
| - Action professionnelle à destination à d'un territoire rural | SESG | 70 h | 70h Langue vivante (20h) Autres disciplines |

Module d'adaptation professionnelle

Objectif général

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

| Objectifs du module | Discipline | Horaire |
|--|---|---------|
| - Permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement | Sciences et techniques professionnelles | 56h |
| - Ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités | | |

Référentiel de diplôme
Baccalauréat professionnel
“Services aux personnes
et aux territoires”

Les unités de formation

MG1

Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Objectif général du module :

Mobiliser des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux ; développer sa culture littéraire et son esprit critique.
- ▶ Objectif 2- Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel.
- ▶ Objectif 3- Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde.
- ▶ Objectif 4- Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module d'enseignement général "Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde" a pour finalité la maîtrise de l'expression orale et écrite, l'acquisition de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Il doit permettre à l'élève, l'apprenti et l'adulte en formation :

- d'exprimer un jugement respectueux d'autrui,
- de réfléchir sur le monde d'aujourd'hui,
- de se confronter avec la production artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

Le module MG1 aide à la formation d'opinions raisonnées, et favorise l'ouverture au monde et à la culture.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux, développer sa culture littéraire et son esprit critique

L'enseignement du français en baccalauréat professionnel vise à atteindre les trois objectifs suivants :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- devenir un lecteur compétent et critique : confronter des savoirs et des valeurs.

1.1- Ecrire pour soi et pour les autres.

- 1.1.1- Résumer, rendre compte, expliquer, justifier.
- 1.1.2- Produire des écrits à finalité professionnelle.
- 1.1.3- Rédiger un discours argumentatif, prendre en compte la thèse adverse, énoncer un point de vue, le soutenir par des arguments, conclure (sujets de société, d'actualité, confrontation de valeurs).
- 1.1.4- Pratiquer l'écriture d'invention.
- 1.1.5- Respecter les codes de la langue écrite, utiliser des procédés stylistiques.

1.2- Échanger à l'oral : s'exprimer, écouter, réagir.

- 1.2.1- Mettre en voix (théâtre, poésie).
- 1.2.2- Reformuler, exposer, débattre.
- 1.2.3- Exprimer un point de vue nuancé (les valeurs d'aujourd'hui et d'autrefois).
- 1.2.4- Maîtriser les procédés de la parole efficace (éloquence, rhétorique).

1.3- Devenir un lecteur actif et critique.

- 1.3.1- Mettre des œuvres en relation avec leur contexte historique (combats et engagements des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles).
- 1.3.2- Confronter sur une question de société des débats d'époques différentes.
- 1.3.3- Analyser la dimension symbolique d'un personnage, d'une situation, d'une œuvre (mythes...).
- 1.3.4- S'interroger à partir de textes, d'œuvres, sur soi-même et son rapport au monde.
- 1.3.5- Repérer, identifier et apprécier des procédés d'écriture.

►Objectif 2 : Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel

L'enseignement de l'éducation socioculturelle repose sur trois composantes distinctes et complémentaires :

- la communication interpersonnelle à finalité sociale et professionnelle,
- la communication médiatisée,
- l'éducation artistique.

- développer les capacités de relation favorisant l'insertion sociale et professionnelle,
- préparer à une participation active, éclairée et exigeante à la vie sociale, civique et culturelle par une meilleure maîtrise de l'information et de son traitement médiatique,
- sensibiliser à l'action culturelle par l'acquisition d'une culture artistique et par la réalisation de productions mobilisant des capacités de création, d'imagination et de socialisation.

2.1- Observer et analyser des situations de communication interpersonnelle pour améliorer ses relations sociales et professionnelles.

- 2.1.1- Identifier les différents éléments d'une situation de communication.
- 2.1.2- Mesurer l'importance du non-verbal dans la communication humaine.
- 2.1.3- Diagnostiquer les difficultés à communiquer pour y remédier.
- 2.1.4- Se préparer à différents types d'entretiens.
- 2.1.5- Savoir intervenir dans différents types de réunions.

2.2- Identifier les enjeux de la communication médiatisée pour se situer dans la vie sociale, civique et culturelle.

- 2.2.1- Acquérir des méthodes de lecture de l'image.
- 2.2.2- Analyser la diffusion de masse de l'information par les médias.
- 2.2.3- Débattre du rôle des médias du point de vue éthique et civique et des enjeux citoyens de la nécessité de s'informer.

2.3- Pratiquer une approche concrète du fait artistique.

- 2.3.1- S'initier à des formes d'expression artistique et à leurs évolutions contemporaines.
- 2.3.2- Analyser une œuvre artistique.
- 2.3.3- Réaliser une production culturelle et artistique.

►Objectif 3 : Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde

Cet objectif permet d'appréhender des faits s'inscrivant dans le temps et l'espace, ce qui contribue à l'élaboration d'une pensée plus autonome.

On utilise des supports variés et des documents de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.). On veille à favoriser l'expression orale et écrite.

3.1- Étudier la France aux XIX^e et XX^e siècles.

- 3.1.1- Distinguer les évolutions sociales en France de 1830 à 1970 : "Être ouvrier(e) en France de 1830 à 1970" ou "Le monde rural en France du début du XIX^e à 1970".
- 3.1.2- Analyser les institutions politiques de la France de 1940 à nos jours.

3.2- Étudier la France dans l'Union européenne.

3.2.1- Caractériser la France dans l'Union européenne : "Les espaces productifs" ou "Les mobilités de la population".

3.2.2- Identifier les territoires en France et dans l'Union européenne.

3.3- Étudier le monde au XX^e siècle et au début du XXI^e siècle.

3.3.1- Caractériser les relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

3.3.2- Distinguer et interpréter les formes et les conséquences de la décolonisation.

3.3.3- Caractériser l'évolution de la France sous la V^e République.

3.3.4- Appréhender l'idée de l'Europe au XX^e siècle.

3.4- Étudier les territoires et la mondialisation.

3.4.1- Analyser les flux et les réseaux de la mondialisation.

3.4.2- Identifier les pôles, les aires de puissance et les périphéries.

3.4.3- Cultures et mondialisation.

3.4.4- Étudier deux États de l'Union européenne.

►Objectif 4 : Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation

4.1- Décrypter l'information et son organisation dans la société contemporaine.

4.1.1- Identifier le besoin d'information.

4.1.2- Réaliser une typologie de l'information et du document.

4.1.3- Structurer ces éléments dans le contexte d'un système d'information documentaire (espace ressource, base de données, Web) au travers de l'analyse d'exemples concrets appartenant à la sphère culturelle ou professionnelle.

4.2- Traiter l'information pour un usage ciblé contribuant à la compréhension du relativisme culturel du monde contemporain (recherche, analyse et communication).

4.2.1- Pratiquer de manière raisonnée la recherche documentaire (besoin, collecte et traitement de l'information).

4.2.2- Évaluer la qualité de l'information collectée (pertinence, validité, fiabilité).

4.2.3- Structurer l'information en vue de sa diffusion (réécriture, référencement, classement).

4.2.4- Se constituer une culture informationnelle au travers de l'élaboration d'un produit documentaire en relation avec les autres disciplines (document scriptovisuel, revue de presse, sitographie, dossier documentaire simplifié...).

MG2

Langue et culture étrangères

Objectif général du module :

Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Comprendre la langue orale.
- ▶ Objectif 2- S'exprimer à l'oral en interaction.
- ▶ Objectif 3- S'exprimer à l'oral en continu.
- ▶ Objectif 4- Comprendre la langue écrite.
- ▶ Objectif 5- S'exprimer par écrit.



dans des situations sociales et professionnelles.

Niveau B1+ (utilisateur indépendant de niveau seuil) du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de langues contribuent à l'enrichissement du rapport aux autres. Ils préparent ainsi à la mobilité dans un espace européen et international élargi.

On propose des supports et des activités permettant d'utiliser la langue dans des situations diverses, liées aux domaines professionnels, à la culture ou à la civilisation des pays dont on étudie la langue.

L'enseignement doit se fonder sur des situations de communication, dans lesquelles l'activité de l'apprenant est centrale. On privilégie l'approche dite actionnelle : la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de ceux que l'on peut réaliser dans la vie réelle. Cette démarche – dans laquelle l'usage des technologies de l'information et de la communication est aussi naturel qu'indispensable – donne du sens aux apprentissages car elle permet de mieux comprendre l'intérêt et la finalité des étapes conduisant à la réalisation d'une tâche communicative précise.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Le module de langue vivante a pour objectif d'amener l'apprenant au degré élevé du niveau seuil, B1+ tel que défini par le Cadre Européen Commun de Référence.

Les cinq activités langagières doivent toutes faire l'objet d'un entraînement dans le cadre des formations mais il convient d'accorder une place plus importante aux trois compétences de l'oral : compréhension, expression en continu et expression en interaction.

MCG3

Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Objectif général du module :

Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi.
- ▶ Objectif 2- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité.
- ▶ Objectif 3- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

La finalité est de permettre une diversité d'expériences motrices et culturelles. Les enseignements d'EPS sont structurés selon deux ensembles de compétences :

Compétences propres à l'EPS, de dimension motrice

- réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée,
- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains,
- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique,
- conduire et maîtriser un affrontement individuel et collectif,
- réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi (cette compétence devient un passage obligé de formation en baccalauréat professionnel).

Compétences méthodologiques et sociales

- s'engager lucidement dans la pratique de l'activité,
- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité,
- savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement.

A des fins de diversification, il est attendu qu'au moins quatre compétences propres à l'EPS et les trois compétences méthodologiques et sociales organisent l'offre de formation. Quatre APSAES au moins sont à programmer pour répondre à ces exigences.

Les niveaux d'acquisition propres au baccalauréat professionnel s'appuient sur le référentiel de compétences attendues dans le programme de l'EPS diffusé dans les textes officiels du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

L'enseignement peut être mené en lien avec le projet pluridisciplinaire d'éducation à la santé.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi (APSAES)

1.1- Accéder à la diversité des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.

1.2- S'engager dans les apprentissages pour enrichir sa motricité et la rendre efficace.

1.3- Atteindre des niveaux de pratique optima en adéquation avec son potentiel physique et son profil moteur.

1.4- Développer l'image et l'estime de soi pour construire sa relation aux autres.

►Objectif 2 : Gérer sa vie physique et sociale, en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité

2.1- Expliquer les mécanismes biologiques en jeu lors des APSAES.

2.2-Mettre en relation la pratique physique et sportive, la physiologie de l'effort et la mécanique du mouvement.

2.3- Raisonner une alimentation équilibrée, adaptée à l'effort.

2.4- Analyser les comportements et attitudes efficaces dans le cadre de la préservation de la santé.

2.5- Pratiquer une activité et en analyser les effets sur soi.

2.6- Connaître et maîtriser les risques.

►Objectif 3 : Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives

Origine, évolution, diversité des pratiques, cadre réglementaire, éthique...

MG4

Culture scientifique et technologique

Objectif général du module :

Mobiliser des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Mobiliser des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers.
- ▶ Objectif 2- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour mesurer des enjeux liés au monde vivant en matière d'environnement, d'alimentation et de santé.
- ▶ Objectif 3- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour analyser, interpréter et utiliser des informations liées aux propriétés de l'eau, des solutions aqueuses, des bio-molécules, de quelques systèmes mécaniques en équilibre et de certaines formes d'énergies.
- ▶ Objectif 4- Raisonner l'utilisation des outils informatiques et s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les enseignements de ce module concourent à la formation intellectuelle, professionnelle et citoyenne des élèves. En Baccalauréat professionnel, on se propose de compléter les acquis de la seconde professionnelle en vue d'enrichir la culture scientifique et technologique des apprenants.

Les démarches pédagogiques mises en oeuvre ont pour objectifs :

- de former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en oeuvre des démarches d'investigation et d'expérimentation,
- de donner une vision globale des connaissances scientifiques et de leurs applications,
- de former à une utilisation raisonnée des outils technologiques, mathématiques et scientifiques,
- de permettre d'exercer un esprit critique par rapport aux enjeux liés au monde vivant (environnement, alimentation et santé), à l'impact des TIC sur la société, à l'information scientifique.

On s'efforce de contextualiser les supports de formation en fonction des secteurs professionnels et de s'appuyer sur des situations et exemples concrets.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Mobiliser des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers

L'utilisation des calculatrices graphiques et de l'outil informatique est une obligation dans la formation. Ces outils permettent d'une part d'expérimenter, de conjecturer, de construire et d'interpréter des graphiques, et d'autre part d'alléger ou d'automatiser certains calculs numériques et algébriques.

1.1- Traiter des données et interpréter un résultat statistique, gérer des situations simples relevant des probabilités.

1.1.1- Interpréter des indicateurs de tendance centrale (mode, classe modale, moyenne et médiane) et de dispersion (étendue, écart type et écart interquartile) pour des séries statistiques à une variable.

1.1.2- Analyser des tableaux de contingence pour deux variables qualitatives (degré de dépendance entre deux variables qualitatives).

1.1.3- Décrire quelques expériences aléatoires simples (tirages aléatoires avec ou sans remise dans une urne,...) et effectuer des calculs de probabilités (événement élémentaire, événement contraire, événements incompatibles, réunion et intersection d'événements, équiprobabilité).

1.1.4- Déterminer la probabilité conditionnelle d'un événement par rapport à un événement de probabilité non nulle.

1.1.5- Utiliser des tableaux et des arbres comme outils de démonstrations.

1.2- Mobiliser des compétences en algèbre et en analyse pour résoudre des problèmes concrets.

1.2.1- Résoudre un problème concret dont la situation est modélisée par une suite arithmétique ou géométrique.

1.2.2- Résoudre algébriquement et graphiquement une équation du second degré à une inconnue et déterminer le signe du polynôme associé.

1.2.3- Utiliser la représentation graphique de fonctions, ou leur expression algébrique, pour résoudre des équations et des inéquations.

1.2.4- Maîtriser graphiquement la notion de nombre dérivé (coefficient directeur de la tangente à une courbe) et utiliser la dérivation pour étudier les variations de fonctions (fonctions polynômes de degré inférieur ou égal à 3, fonctions homographiques).

1.2.5- S'appropriier les représentations graphiques des fonctions logarithme népérien et exponentielle; utiliser les propriétés de ces fonctions ; étudier des fonctions du type $x \rightarrow e^{ax}$.

1.2.6- Déterminer l'intégrale d'une fonction et l'interpréter géométriquement dans le cas d'une fonction positive.

1.3- Utiliser la géométrie comme support dans des problèmes d'algèbre et d'analyse.

►Objectif 2 : Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour mesurer des enjeux liés au monde vivant en matière d'environnement, d'alimentation et de santé

Pour atteindre cet objectif, l'enseignement de biologie-écologie repose sur des notions relatives au monde vivant et à son fonctionnement aux différentes échelles, du niveau cellulaire à celui du système planétaire.

A travers les situations et exemples étudiés, sont donc apportées les connaissances fondamentales relatives à l'organisation et à la physiologie des organismes vivants. Une vision intégrée du fonctionnement de l'organisme humain (anatomie, physiologie) est également construite.

2.1- Apprécier l'influence des activités humaines sur les milieux dans une perspective de développement durable.

2.1.1- Identifier les composantes écologiques des milieux : composantes abiotiques, reconnaissance des êtres vivants, éléments de systématique, particularités écologiques d'un écosystème.

2.1.2- Analyser le fonctionnement des milieux : situation et place dans le territoire, identification et dynamique de la biodiversité, fonctionnement des écosystèmes.

2.1.3- Identifier des impacts des activités anthropiques sur l'environnement.

2.1.4- Justifier des actions humaines sur l'environnement dans une perspective de développement durable : prévention des risques, préservation et valorisation des espaces, gestion des ressources.

2.2- Identifier l'impact de facteurs de l'environnement sur la santé humaine.

2.2.1- Présenter des impacts de différents facteurs environnementaux sur la santé humaine : facteurs de risques, effets physiopathologiques.

2.2.2- Identifier des moyens de prévention.

2.2.3- Expliquer des mécanismes de lutte.

2.3- Montrer l'impact de l'alimentation sur la santé humaine.

2.3.1- Expliquer les principes de base d'une alimentation équilibrée : besoins de l'organisme, aliment source d'énergie, adaptation de la ration alimentaire, fonction de nutrition.

2.3.2- Décrire des risques et des maladies d'origine alimentaire : toxi-infections, déséquilibres et troubles du comportement alimentaire, allergies, intolérances.

2.3.3- Raisonner les conséquences des choix alimentaires : comportements alimentaires, incidences écologiques, problèmes éthiques.

►Objectif 3 : Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour analyser, interpréter et utiliser des informations liées aux propriétés de l'eau, des solutions aqueuses, des bio-molécules, de quelques systèmes mécaniques en équilibre et de certaines formes d'énergies

3.1- Acquérir des savoirs et analyser des informations liées aux propriétés de l'eau et des solutions aqueuses.

3.1.1- Définir et utiliser les caractéristiques physico-chimiques de l'eau et des solutions aqueuses (conductivité, concentrations molaires et massiques des espèces dissoutes, pH, TH).

3.1.2- Interpréter les résultats d'une fiche d'analyse d'eau (paramètres de qualité d'une eau) ; caractériser les sources de pollution des eaux.

3.1.3- Déterminer des quantités de matière par des dosages colorimétriques et pH-métriques de solutions acido-basiques (préparations des solutions, techniques expérimentales, exploitations).

3.2- S'appropriier des savoirs liés aux bio-molécules présentes dans les aliments.

3.2.1- Présenter une classification générale des bio-molécules (glucides, lipides, protéines) ; situer et nommer les plus courantes dans cette classification.

3.2.2- Écrire les formules brutes et semi-développées des bio-molécules courantes.

3.2.3- Indiquer les phénomènes physico-chimiques responsables de la dégradation des aliments ; préciser quelques techniques mises en œuvre pour préserver leur qualité sanitaire.

3.2.4- Connaître la fonction et le résultat de l'hydrolyse des bio-molécules présentes dans les aliments lors de la digestion.

3.3- S'appropriier des concepts et des lois liés à l'étude de quelques formes d'énergie et de leurs applications technologiques.

3.3.1- Caractériser une action mécanique par une force ; déterminer les conditions d'équilibre d'un solide.

3.3.2- Définir et calculer un travail, une énergie (mécanique, thermique et de rayonnement) ; donner des exemples liés à ces formes d'énergie et à leur transformation (machines thermiques, frigorifiques...).

3.3.3- Définir les grandeurs caractéristiques des courants continus et alternatifs ; énoncer et utiliser les lois fondamentales du courant continu.

3.3.4- Caractériser et calculer une puissance et une énergie électrique en courant continu et alternatif (coût de fonctionnement d'une installation électrique).

►Objectif 4 : Raisonner l'utilisation des outils informatiques et s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

4.1- Analyser un problème pour le résoudre à l'aide d'un ensemble d'outils informatiques.

4.1.1- Effectuer une analyse préalable (données disponibles, données à calculer et/ou traitements à réaliser).

4.1.2- Mettre en œuvre de manière raisonnée des logiciels et des fonctionnalités adaptés, pour répondre à un besoin identifié :

- de traitement d'informations (gestion pertinente de documents longs et composites, élaboration de feuilles de calcul nécessitant l'utilisation de fonctions logiques et des fonctionnalités de base de données, outils de localisation géographique, outils professionnels spécifiques) ;
- de communication (présentation assistée par ordinateur, outils de travail collaboratif).

4.2- Identifier les évolutions des TIC et leurs enjeux à partir d'un exemple caractéristique.

Approche des éléments technologiques, perspectives d'usage dans le domaine professionnel du secteur ou dans la vie quotidienne, impacts sociétaux.

MIP1

Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux

Objectif général du module :

Identifier les caractéristiques biologiques, sociales et culturelles des populations pour apporter des réponses adaptées à leurs besoins dans les territoires ruraux.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Identifier les caractéristiques socioculturelles des populations des territoires ruraux.
- ▶ Objectif 2- Identifier les besoins des populations dans les territoires ruraux.
- ▶ Objectif 3- Caractériser les réponses aux besoins des populations dans les territoires ruraux.
- ▶ Objectif 4- Mobiliser des savoirs et savoir-faire en biologie humaine pour répondre aux besoins des populations.
- ▶ Objectif 5- Caractériser les conséquences liées au handicap, au vieillissement, à la maladie, et aux conduites à risques sur le plan individuel, familiale et social, y compris pour les aidants.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

L'objectif du module est de caractériser les attentes sociales et les besoins des populations des territoires ruraux.

Ceci permet de définir une offre de services et de prestations adaptées.

Les enseignements de ce module visent à compléter et conforter les acquis de la classe de seconde professionnelle "services aux personnes et aux territoires". Ils prennent en compte, en les contextualisant, les acquis des modules d'enseignement général.

Les savoirs et savoir-faire fondamentaux sont introduits au travers de situations professionnelles.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Identifier les caractéristiques socio-culturelles des populations des territoires ruraux

- 1.1- repérer les différentes populations d'un territoire rural et leurs représentations de la ruralité
- 1.2- identifier les attentes sociales liées aux activités agricoles et aux services
- 1.3- analyser des représentations de la ruralité dans les œuvres de la création contemporaine

►Objectif 2 : Identifier les besoins des populations dans les territoires ruraux

- 2.1- repérer et classer les besoins des publics dans les territoires ruraux en fonction de leur mode de vie
- 2.2- analyser les attitudes de consommation des publics en fonction de leurs besoins
 - 2.2.1- repérer les différents postes de consommation.
 - 2.2.2- analyser la consommation des publics du territoire rural
 - 2.2.3- repérer les informations relatives à la protection du consommateur

►Objectif 3 : Caractériser les réponses aux besoins des populations des territoires ruraux

- 3.1- présenter les réponses institutionnelles
- 3.2- orienter les populations vers les organisations adaptées

►Objectif 4 : Mobiliser des savoirs et des savoir-faire en biologie humaine pour répondre aux besoins des populations

- 4.1- caractériser l'immunité de l'être humain
 - 4.1.1- identifier des grands groupes d'agents pathogènes
 - 4.1.2- Préciser les particularités des bactéries
 - 4.1.3- Rappeler, en les contextualisant, les caractéristiques de la réponse immunitaire
 - 4.1.4- Présenter les particularités de la vaccinothérapie
- 4.2- Caractériser la transmission du message héréditaire de l'être humain
 - 4.2.1- Présenter les caractéristiques de la gamétogenèse
 - 4.2.2- Présenter les caractéristiques de la transmission des caractères héréditaires de l'être humain
- 4.3- Présenter des particularités de la communication humorale chez l'être humain
 - 4.3.1- Décrire des caractéristiques de l'unité de l'organisme
 - 4.3.2- Décrire les caractéristiques de la régulation hormonale
- 4.4- Préciser des particularités de la transmission du message nerveux chez l'être humain
 - 4.4.1- Décrire des caractéristiques du motoneurone
 - 4.4.2- Décrire des mécanismes de la transmission du message nerveux

►Objectif 5 : Caractériser les conséquences liées au handicap, au vieillissement, à la maladie et aux conduites à risque sur le plan individuel, familial et social, y compris pour les aidants

- 5.1- Apprécier le retentissement de ces atteintes
- 5.2- Définir la notion de santé publique

MIP2

Contexte des interventions de services

Objectif général du module :

Caractériser le contexte socioprofessionnel et territorial des activités de services

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Repérer les caractéristiques d'un territoire rural
- ▶ Objectif 2- Distinguer les structurations et les dynamiques des territoires ruraux
- ▶ Objectif 3- Caractériser le contexte économique et juridique des activités de services
- ▶ Objectif 4- Identifier les enjeux de la protection sociale

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Il s'agit de situer l'organisation dans son territoire et plus globalement dans son environnement socioéconomique. Il convient d'appréhender l'organisation de services comme un système ouvert sur son environnement et de cerner les interactions favorables ou défavorables.

Ce module permet à l'apprenant de participer à la vie de la structure avec une lecture éclairée de son fonctionnement et de s'y insérer.

Il s'agit de faire acquérir une méthodologie d'analyse lui permettant d'identifier et d'intégrer les évolutions de l'environnement en particulier les mutations de la protection sociale et leur impact sur l'organisation.

Ce module vise aussi à sensibiliser l'apprenant à l'éthique et à la déontologie.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Repérer les caractéristiques d'un territoire rural

1.1- caractériser les données écologiques d'un territoire rural

1.1.1- identifier les caractéristiques écologiques des territoires ruraux

1.1.2- identifier les interactions entre les populations et les territoires ruraux

1.2- caractériser les données historiques et géographiques

1.3- caractériser les données démographiques et économiques

1.3.1- repérer les dynamiques démographiques du monde rural

1.3.2- identifier la place, la nature et le rôle des activités économiques dans le monde rural

1.4- caractériser les données culturelles

1.4.1- identifier les éléments du patrimoine culturel local

1.4.2- repérer les différentes formes d'expression et de création présentes dans l'espace rural aujourd'hui

►Objectif 2 : Distinguer les structurations et les dynamiques des territoires ruraux

2.1- appréhender le maillage administratif en France

2.1.1- identifier les emboîtements des cadres administratifs

2.1.2- expliquer l'évolution du maillage administratif

2.2- appréhender la structuration du territoire par des réseaux

2.2.1- identifier le fonctionnement des réseaux

2.2.2- modéliser la structuration d'un territoire par un réseau

2.3- appréhender des dynamiques territoriales en milieu rural

2.3.1- identifier un projet de développement local

2.3.2- repérer les évolutions de l'organisation territoriale

►Objectif 3 : Caractériser le contexte économique et juridique des activités de services

3.1- identifier l'environnement des organisations de services et ses mutations

3.2- distinguer règle de droit, déontologie, éthique

3.3- identifier la diversité des organisations de services en milieu rural

3.4- analyser le fonctionnement des organisations

3.5- repérer les principaux éléments du droit social qui organisent la vie professionnelle

►Objectif 4 : Identifier les enjeux de la protection sociale

4.1- identifier les risques sociaux

4.2- identifier les acteurs de la protection sociale et leur rôle

4.3- prendre en compte les mutations du système de protection sociale

MIP3

Organisation d'une intervention de services aux personnes

Objectif général du module :

Organiser une intervention auprès de personnes en s'adaptant aux diverses situations professionnelles rencontrées en structures et au domicile notamment dans le domaine de la restauration, du confort matériel et corporel et du maintien du lien social.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Repérer le contexte de l'intervention
- ▶ Objectif 2- Organiser les moyens humains et matériels
- ▶ Objectif 3- Proposer l'intervention
- ▶ Objectif 4- Évaluer l'intervention

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Il s'agit d'acquérir une démarche, d'organiser une intervention seul ou en équipe et d'évaluer la qualité de l'intervention. Le choix du type et du déroulement de l'intervention se fait à partir de l'analyse d'une situation. Au vu des résultats étudiés ou observés dans une ou plusieurs situations, la méthodologie de l'évaluation est mise en évidence.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Repérer le contexte de l'intervention

- 1.1- définir l'organisation
- 1.2- repérer les environnements externes
- 1.3- repérer les besoins des personnes

►Objectif 2 : Organiser les moyens humains et matériels

- 2.1- choisir les moyens humains et matériels en tenant compte des obligations professionnelles
- 2.2- gérer les ressources humaines
- 2.3- gérer les moyens matériels

►Objectif 3 : Proposer l'intervention

- 3.1- inventorier les différents types de demandes
- 3.2- répondre aux demandes en choisissant l'intervention la plus adaptée
- 3.3- définir les objectifs et les étapes de l'intervention

►Objectif 4 : Évaluer l'intervention

- 4.1- repérer des critères d'évaluation
- 4.2- appliquer une démarche qualité

MIP4

Communication en situation professionnelle

Objectif général du module :

Mettre en œuvre des techniques permettant de communiquer en situation professionnelle.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Organiser ses données en cohérence avec le système d'information de la structure.
- ▶ Objectif 2- Intégrer l'usage d'outils de travail collaboratifs.
- ▶ Objectif 3- Contribuer à l'élaboration des outils de communication de la structure.
- ▶ Objectif 4- Accompagner une personne dans l'usage des TIC.
- ▶ Objectif 5- Exploiter les données d'une enquête.
- ▶ Objectif 6- Utiliser les techniques de la communication orale et non verbale adaptée à des situations professionnelles.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

L'enseignement de la communication professionnelle s'appuie sur les situations professionnelles au cours des TP ou à partir d'études de cas ; il tient compte des acquis du MG1 en Éducation socio-culturelle et des acquis informatique du MG4.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Organiser ses données en cohérence avec le système d'information de la structure**

► **Objectif 2 : Intégrer l'usage d'outils de travail collaboratifs**

- 2.1- utiliser des outils de planification et de concertation
- 2.2- alimenter un système d'information à distance

► **Objectif 3 : Contribuer à l'élaboration des outils de communication de la structure**

- 3.1- réaliser un support papier
- 3.2- réaliser un support multimédia et interactif simple

► **Objectif 4 : Accompagner une personne dans l'usage des TIC**

► **Objectif 5 : Exploiter les données d'une enquête**

► **Objectif 6 : Utiliser les techniques de la communication orale et non verbale adaptée à des situations professionnelles**

- 6.1- repérer le contexte de la communication professionnelle
- 6.2- accueillir la personne
- 6.3- communiquer avec la personne de façon adaptée pour apprécier la demande
- 6.4- répondre à la demande par un accompagnement adapté, dont le traitement de l'urgence
- 6.5- traiter des informations diffuses et provenant de sources variées
- 6.6- assurer la promotion de la structure et des services proposés
- 6.7- animer des réunions

MIP5

Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne

Objectif général du module :

Réaliser des services visant au bien-être des personnes fragiles*.

Objectifs du module

- ▶ Objectif 1- Adapter le cadre de vie.
- ▶ Objectif 2- Mettre en œuvre une activité d'aide à la personne.
- ▶ Objectif 3- Prendre des initiatives adaptées au contexte.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

La finalité de ce module est d'adopter les techniques professionnelles pour répondre aux besoins des personnes, dans diverses situations rencontrées, en structure collective et/ou au domicile, dans le domaine du confort matériel et corporel. Les situations envisagées concernent tous les publics fragiles.

* On entend par personnes fragiles : petite enfance, personne handicapée, personne âgée dépendante, personne malade.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

► **Objectif 1 : Adapter le cadre de vie**

1.1- repérer les éléments de sécurité et d'hygiène du cadre de vie

1.2- différencier les lieux et leurs fonctions

1.3- aménager l'espace pour favoriser l'autonomie de la personne et prévenir les accidents

► **Objectif 2 : Mettre en œuvre une intervention d'aide à la personne**

2.1- participer au bien-être corporel, sanitaire et à la sécurité des personnes

2.1.1- assurer les soins d'hygiène et de confort à la personne : organiser le travail, effectuer les soins d'hygiène corporelle, assurer la réfection du lit, aider aux transferts...

2.1.2- repérer les risques et assurer la sécurité des personnes

2.2- adopter une attitude professionnelle

2.2.1- respecter l'éthique et la déontologie

2.2.2- respecter les limites de son champ d'intervention

2.3- participer à l'élaboration d'un projet de vie ou d'un projet individualisé

2.4- conduire des activités permettant de développer, maintenir et restaurer l'autonomie et la vie sociale

2.5- accompagner une personne dans la gestion de sa vie quotidienne

2.5.1- gérer un budget

2.5.2- gérer des documents de la vie quotidienne

2.5.3- suivre des démarches engagées : commandes, contrats...

► **Objectif 3 : Prendre des initiatives adaptées au contexte**

3.1- fixer le cadre d'intervention

3.1.1- définir la responsabilité civile et pénale

3.1.2- définir le secret professionnel et le devoir de discrétion

3.2- analyser les changements du comportement et des attitudes

3.2.1- observer les comportements et évaluer le caractère d'urgence

3.2.2- transmettre des informations

3.3- réagir et agir face aux situations difficiles

3.3.1- prévenir, alerter et secourir

3.3.2- adopter des attitudes et/ou des comportements adaptés face à l'agressivité, la dépression, la fin de vie, la maltraitance...

MP6

Action professionnelle à destination d'un territoire rural

Objectif général du module :

Concevoir et réaliser une action professionnelle destinée aux acteurs et aux usagers d'un territoire rural favorisant le développement local.

Objectifs du module

- ▶ Identifier différents types d'actions possibles.
- ▶ Concevoir une action en partenariat.
- ▶ Mettre en œuvre l'action avec les acteurs du territoire.
- ▶ Évaluer les résultats et les impacts de l'action avec les partenaires professionnels.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module d'enseignement professionnel MP6 est l'occasion pour les élèves de planifier, concevoir et mettre en œuvre une action professionnelle répondant aux besoins identifiés des usagers d'un territoire rural. La mise en œuvre de ce module est l'occasion pour les élèves de concrétiser les connaissances et savoir-faire acquis dans les différents enseignements (généraux et professionnels) du Baccalauréat professionnel "services aux personnes et aux territoires" ; elle doit leur permettre de développer des compétences transversales liées au travail de groupe, à l'acquisition d'autonomie et de réaliser une action professionnelle dans le champ des services aux populations dans un territoire rural.

Ce module offre ainsi aux établissements, par la diversité des actions possibles, une marge d'autonomie importante. Celles-ci doivent s'inscrire en cohérence avec les activités décrites dans le référentiel professionnel : actions liées aux services de proximité, actions liées aux services à l'entreprise, actions liées à l'animation des territoires (patrimoine, culturelle, touristique), actions liées à l'accueil, à l'information et la communication, actions liées aux services aux personnes.

La méthodologie de projet sera évidemment convoquée. Il est conseillé d'organiser les projets en groupe dont la taille est en adéquation avec l'activité de service envisagée (groupes de trois à cinq élèves). La mise en œuvre de ce module nécessite, pour l'équipe pédagogique, d'élaborer une démarche d'enseignement pluridisciplinaire en relation avec les projets envisagés par les apprenants. Il s'agit d'accompagner les élèves, de leur permettre d'approfondir leurs connaissances dans les domaines théoriques ou techniques concernés par leur projet, de faciliter leurs relations avec les partenaires extérieurs et de développer les compétences professionnelles requises.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

►Objectif 1 : Identifier différents types d'actions possibles en territoire rural

- 1.1- recenser les besoins non satisfaits et proposer un projet d'action avec des partenaires
- 1.2- évaluer les opportunités et menaces des environnements au regard du projet envisagé
- 1.3- le pilotage des organisations de services
- 1.4- évaluer les forces et faiblesses de l'organisation au regard du projet envisagé

►Objectif 2 : Concevoir une action en partenariat

- 2.1- décrire l'action proposée
- 2.2- identifier les moyens à mettre en œuvre pour réaliser l'action
- 2.3- identifier la réglementation et les normes à respecter pour réaliser l'action
- 2.4- étudier la faisabilité financière du projet
- 2.5- communiquer sur le projet
- 2.6- préparer l'évaluation du projet

►Objectif 3 : Mettre en œuvre l'action avec les partenaires professionnels

- 3.1- planifier l'action professionnelle
- 3.2- réaliser les différentes tâches liées aux activités
- 3.3- établir une relation professionnelle et avec les partenaires et les usagers

►Objectif 4 : Évaluer les résultats et les impacts avec les partenaires professionnels

- 4.1- dresser le bilan de la réalisation avec les partenaires professionnels
- 4.2- évaluer le travail et le fonctionnement du groupe

| | |
|--------|---|
| APSAES | Activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi |
| CCF | Contrôle certificatif en cours de formation |
| CERCL | Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues |
| EIE | Enseignement à l'initiative de l'établissement |
| EPS | Éducation physique et sportive |
| EPT | Épreuve ponctuelle terminale |
| ESC | Éducation socioculturelle |
| FDA | Fiche descriptive d'activité |
| MG | Module général |
| MAP | Module d'adaptation professionnelle |
| MP | Module professionnel |
| PAO | Publication assistée par ordinateur |
| ROME | Répertoire opérationnel des métiers et des emplois |
| SESG | Sciences économiques, sociales et de gestion |
| SPS | Situation professionnelle significative |
| STE | Sciences et techniques des équipements |
| STP | Sciences et techniques professionnelles |
| TIC | Technologies de l'information et de la communication |

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche,
de la ruralité et de l'aménagement du territoire
Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1 ter avenue de Lowendal - 75700 Paris 07SP

Février 2012

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires »

Module :

MP1 : Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux

Objectif général du module :

Identifier les caractéristiques biologiques, sociales, et culturelles des populations pour apporter des réponses adaptées à leurs besoins dans les territoires ruraux

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

L'objectif du module est de caractériser les attentes sociales et les besoins des populations des territoires ruraux. afin de définir une offre de services et de prestations adaptées.

Les enseignements de ce module visent à compléter et conforter les acquis de la classe de seconde professionnelle. Ils prennent en compte, en les contextualisant, les acquis des modules d'enseignement général.

Les savoirs et savoir-faire fondamentaux sont introduits au travers de situations professionnelles et en prise avec les réalités sociales

Objectif 1 - Identifier les caractéristiques socioculturelles des populations des territoires ruraux

Objectif 1.1 - Repérer les différentes populations d'un territoire rural et leurs représentations de la ruralité

- **Profil des ruraux d'aujourd'hui : typologie des populations occupant l'espace rural et périurbain, diversité et complexité, évolution des formes de sociabilité :**

La démarche pédagogique doit permettre de faire émerger des critères pouvant cerner au mieux la diversité des populations vivant en territoire rural (activités professionnelle, lieu d'activité, lieu de résidence permanente ou temporaire, âge et situation familiale, loisirs..) Ces critères, pouvant se croiser de multiples façons, montrent la complexité d'une classification qui ne saurait être exhaustive.

- Représentations mentales (sociales et culturelles) des différentes populations du milieu rural et leurs évolutions :

Pour définir la notion de représentation mentale, il est souhaitable de commencer par les représentations des élèves de la classe pour élargir ensuite à celles des populations du territoire rural local. Il y a lieu, ensuite, de comparer ces représentations aux types de ruraux repérés auparavant.

Toute démarche pédagogique devra être active et faire appel à des techniques simples d'enquête ou d'entretien par exemple.

Objectif 1.2 - Identifier les attentes sociales liées aux activités agricoles et aux services

- Attentes par rapport aux pratiques agricoles et aux produits de l'agriculture
- Attentes par rapport au cadre de vie et à l'occupation de l'espace
- Pluralité des usages d'un territoire

Ce travail d'identification des attentes peut se réaliser à partir d'exemples emblématiques : élevages industriels, produits transformés, produits fermiers, produits labellisés, culture biologique... Il s'agit de mettre en évidence l'attente sociale de qualité des produits.

En ce qui concerne les attentes relatives au cadre et aux modes de vie, les enjeux sont multiples : accessibilité, bien commun à gérer mais aussi conflits (agriculteurs/chasseurs, néoruraux /agriculteurs, chasseurs/promeneurs) besoins en services, de reproduction du mode de vie urbain, relations de voisinage, nuisances diverses, qualité de l'air, de l'eau, des paysages, recherche d'authenticité.. tout simplement la pluralité des usages d'un territoire.

Objectif 1.3 - Analyser des représentations de la ruralité dans les œuvres de la création contemporaine

- Images vivantes de la ruralité d'aujourd'hui dans les œuvres de la création contemporaine : littérature, musique et chanson, cinéma, publicité, télévision..
- Regard critique

Les œuvres de création contemporaine abondent livrant de nombreux exemples de traitement de la ruralité ; elles peuvent être stéréotypées ou montrer, au contraire, une vision juste de son évolution.

Tous ces exemples doivent pouvoir susciter des débats dans la classe et favoriser un regard critique.

Objectif 2 - Identifier les besoins des populations dans les territoires ruraux.

Objectif 2.1 - Repérer et classer les besoins des publics dans les territoires ruraux en fonction de leur mode de vie

A partir de différentes situations, repérer et classer les besoins et les attentes, induits par un contexte territorial rural On veillera à remarquer les besoins spécifiques, en fonction des modes de vie.

Ainsi, on abordera les besoins en termes :

- Activité (au sens accès à l'emploi)
- Éducation
- Transports et déplacements
- Habitat et équipement du logement
- Santé et soins
- Loisirs et culture
- Cadre de vie
- ...

Objectif 2.2 - Analyser les attitudes de consommation des publics en fonction de leurs besoins

Cet objectif doit sensibiliser les élèves à la consommation des ménages et plus précisément à celle des populations du milieu rural. Il doit apporter des outils suffisants pour aider le consommateur à devenir responsable.

2.2.1 - Repérer les différents postes de consommation.

Définir la consommation des ménages, comme activité économique, sociale et culturelle, Différencier les postes de consommation ; accorder plus d'importance à celui de l'alimentation en introduisant la dimension de l'équité alimentaire et à celui de la santé pour les populations en situations précaires.

2.2.2 - Analyser la consommation des publics du territoire rural.

Montrer à l'aide d'exemples que la consommation et le mode de vie sont liés par les revenus mais aussi par les influences sociétales.

On s'aidera entre autres des banques de données statistiques .

Au travers de l'évolution de la consommation, on veillera à sensibiliser les apprenants au nouveaux comportements de consommation (loco-consommation, éco-consommation, autoconsommation glanage...)

2.2.3 - Repérer les informations relatives à la protection du consommateur

Le code de la consommation est l'outil de référence permettant de traiter les différentes étapes de l'acte de consommation : information du consommateur, pratiques commerciales et conditions générales des contrats.

Les différentes organisations d'information du consommateur seront évoquées.

Présenter les différents supports d'information du consommateur : revues spécialisées, sites internet, étiquetage, signes de qualité...

Par ailleurs, la protection des consommateurs sera traitée en évoquant l'action des pouvoirs publics et l'action des consommateurs.

Objectif 3 - Caractériser les réponses aux besoins des populations des territoires ruraux.

Objectif 3.1 - Présenter les réponses institutionnelles

Exposer, à partir de situations professionnelles les politiques publiques déterminant les orientations des dispositifs de prise en charge des besoins et attentes des populations. Les aspects législatifs et réglementaires seront énoncés et expliqués pour certains dispositifs..

Exemples : loi handicap, réforme protection de l'enfance, dispositifs de maintien de l'autonomie....

Objectif 3.2 - Orienter les populations vers les organisations adaptées

A partir d'études de cas, de situations observées, de documents, étudier la méthode pour l'orientation des personnes vers les organisations adaptées.

Ce sous objectif doit être traité en lien avec le module EP2 de la seconde.

Objectif 4 - Mobiliser des savoirs et des savoir-faire en biologie humaine pour répondre aux besoins des populations des territoires ruraux

L'enseignement de biologie humaine de cet objectif vise à apporter des savoirs et des savoir-faire permettant aux apprenants de répondre aux besoins des populations des territoires ruraux. Il complète et conforte les acquis des modules EP1 et EG3 de la classe de seconde professionnelle « Service aux Personnes et aux Territoires ». Il reprend et approfondit, en les contextualisant, les acquis des sous objectifs 2.2 et 2.3 du module MG4, commun à tous les baccalauréats professionnels de l'Enseignement Agricole. Il concourt, avec l'enseignement de biologie humaine des sous objectifs 2.2 et 2.3 du module MG4, à l'obtention du BEPA SAP.

Les savoirs et les savoir-faire fondamentaux de biologie humaine de cet objectif sont introduits au travers de situations professionnelles. La démarche pédagogique employée permet la mise en œuvre d'une démarche d'investigation, basée sur l'observation du réel, qui rend l'apprenant acteur de la construction et de la consolidation de ses savoirs et de ses savoir-faire. Elle met régulièrement l'apprenant en situation d'activité. Elle favorise son autonomie. Pour ce faire, certaines activités pourront être mise en œuvre sous forme d'ateliers, ou de **séances mosaïques**¹.

L'ordre de présentation des différents sous objectifs de cet objectif et de leurs contenus dans le présent document n'implique en rien l'ordre chronologique de leur présentation aux apprenants. Il revient à chaque enseignant(e) de construire une progression cohérente, adaptée aux besoins des apprenants qui lui sont confiés.

Dans un objectif d'efficience et de cohérence, il est recommandé que l'enseignement de biologie humaine des modules MG4 et MP1 soit dispensé par le(a) même enseignant(e).

¹ Lors d'une **séance mosaïque**, chaque apprenant, ou groupe d'apprenants, ne réalise qu'une partie du travail d'investigation. Les résultats obtenus sont ensuite mis en commun : leur mutualisation permet de proposer une réponse à la problématique initiale. Les investigations réalisées par chaque apprenant, ou groupe d'apprenants, testant une même compétence, les acquis méthodologiques et techniques sont les mêmes pour tous.

Objectif 4.1 - Caractériser l'immunité de l'être humain

Ce sous-objectif vise à fournir aux apprenants des connaissances et des savoir-faire relatifs à la compréhension des principales caractéristiques de l'immunité de l'être humain. Il contextualise, en les complétant et en les approfondissant, les notions relatives à l'immunité de l'être humain qui ont été abordées dans le module MG4. Le vocabulaire spécifique est introduit au fur et à mesure, en tant que de besoin.

4.1.1 - Identifier des grands groupes d'agents pathogènes

Mots clés : virus, mycètes, animaux unicellulaires, arthropodes, ectoparasite, endoparasite, helminthes

Les caractéristiques des agents pathogènes appartenant aux groupes suivants : virus, mycètes, animaux unicellulaires, arthropodes, helminthes sont présentés, sans donner lieu à une étude exhaustive. Les propos sont basés sur l'étude de trois exemples au maximum, en lien avec le domaine professionnel, pour chacun des taxons.

Les bactéries sont étudiées dans le sous paragraphe 4.1.2.

Activités pratiques possibles

Observation d'échantillons, observation de cultures, observation de préparations microscopiques du commerce, utilisation de modèles analogiques.

4.1.2 - Préciser les particularités des bactéries

Mots clés : capsule bactérienne, cellule procaryote, chromosome bactérien, Gram+ et Gram-, multiplication, mobilité, paroi bactérienne, plasmide, pouvoir pathogène, résistance, spores

Les caractéristiques de la cellule bactérienne abordées dans le module MG4 sont approfondies. Les particularités d'une cellule procaryote sont précisées. Le rôle de la capsule bactérienne est souligné. Les caractéristiques de la paroi des bactéries Gram+ et Gram- sont identifiées. L'importance des plasmides est identifiée à l'aide d'exemples en lien avec le domaine professionnel. Les particularités de la sporulation bactérienne et celles de la scissiparité sont présentées. Les notions de pouvoir pathogène et de résistance aux antibiotiques sont présentées à partir d'exemples en lien avec le domaine professionnel.

Activités pratiques possibles

Observation de préparations microscopiques du commerce, réalisation de préparations microscopiques à l'aide de yaourt ou de mère de vinaigre, réalisation d'une coloration de Gram

4.1.3 - Rappeler, en les contextualisant, les caractéristiques de la réponse immunitaire

Mots clés : antigène, anticorps, cellules de l'immunité, complément, complexe immun, histocompatibilité, immunité acquise, immunité innée, lymphocyte B, lymphocyte mémoire, lymphocyte T, macrophage, mémoire immunitaire, méthode de dépistage, molécules de l'immunité, molécule HLA, opsonisation, organes de l'immunité, plasmocyte, polynucléaire ou granulocyte, soi immunologique, système immunitaire.

L'étude des greffes et celle des transfusions sanguines permettent d'aborder les notions d'histocompatibilité, de soi immunologique, de soi modifié et de non soi.

Les principaux acteurs cellulaires et moléculaires de l'immunité et les principales phases de la réponse immunitaire innée, et celles de la réponse immunitaire acquise déjà étudiés dans les sous objectifs 2.2 et 2.3 du module MG4 sont rappelés à partir de l'exemple d'une maladie virale et d'une maladie bactérienne en lien avec le domaine professionnel. Les caractéristiques de la réponse immunitaire qui n'ont pas été abordées dans les sous objectifs 2.2 et 2.3 du module MG4 sont introduits : opsonisation, formation et élimination des complexes immuns, rôle du complément. Deux méthodes de dépistage au moins sont présentées.

Activités pratiques possibles

Observation de préparations microscopiques du commerce, utilisation de « kits », utilisation de modèles analogiques

4.1.4 - Présenter les particularités de la vaccinothérapie

Mot clé : sérum, vaccin

Le principe de la sérothérapie et celui de la vaccinothérapie sont rappelés à l'aide d'au moins 2 cas concrets, en lien avec le domaine professionnel. Les données suivantes sont introduites, en lien avec l'ESF : stratégie vaccinale, prévention de maladies émergentes ou réémergentes, comme la coqueluche et la rougeole.

Activités pratiques possibles

Observation de préparations microscopiques du commerce, utilisation de « kits », utilisation de modèles analogiques

Objectif 4.2 - Caractériser la transmission du message héréditaire de l'être humain

Ce sous-objectif vise à fournir aux apprenants des connaissances et des savoir-faire relatifs à la compréhension des principales caractéristiques de la transmission du message héréditaire de l'être humain. Il contextualise, en les complétant et en les approfondissant, les notions relatives au message héréditaire de l'être humain qui ont été abordées dans le module MG4. Le vocabulaire spécifique est introduit au fur et à mesure, en tant que de besoin.

4.2.1 - Présenter les caractéristiques de la gamétogenèse

Mots clés : ADN, caryotype, chromatide, chromatine, chromosome, cycle cellulaire, méiose, mitose, monosomie, ovogenèse, réplication, reproduction conforme, reproduction sexuée, spermatogenèse, trisomie

Les particularités de la reproduction conforme et du chromosome métaphasique sont présentées à partir d'observations microscopiques. La notion de cycle cellulaire est introduite. Les modalités de la réplication sont présentées simplement. Les principales caractéristiques de la gamétogenèse et de la méiose sont présentées à partir d'observations microscopiques. La notion de caryotype est introduite. Les anomalies de la gamétogenèse sont présentées à l'aide d'exemples en lien avec le domaine professionnel de trisomie, de monosomie et de translocation.

Activités pratiques possibles

Observation de préparations microscopiques du commerce, réalisation d'une préparation microscopique de racine de *Liliaceae*, utilisation de modèles analogiques, utilisation de logiciels spécifiques, construction d'un caryotype, réalisation d'une modélisation de la mitose et/ou du cycle cellulaire, utilisation des logiciels dédiés, en particulier des logiciels Anagène et RASTOP.

4.2.2 - Présenter les caractéristiques de la transmission des caractères héréditaires de l'être humain

Mots clés : allèles dominant et récessif, allèle porté par un gonosome, arbre généalogique, diagnostic prénatal, génotype, maladie héréditaires, mutation simple, mutation étendue, phénotype, risque génétique, tableau de probabilité, thérapie génique, transmission d'un couple d'allèles,

Les acquis relatifs au support du message relatif aux caractères héréditaires sont rappelés à l'aide d'un exemple de thérapie génique. Des méthodes d'études du support du message héréditaire comme la PCR, le séquençage, l'utilisation des enzymes de restriction, l'électrophorèse sont présentées. L'origine de la diversité génétique de l'être humain est rappelée à l'aide d'exemples en lien avec le domaine professionnel. La diversité génétique des populations humaines est présentée.

La transmission des caractères héréditaires mettant en jeu un couple d'allèles portés par une paire d'autosomes est étudiée à partir d'exemples en lien avec le domaine professionnel. Les définitions du génotype et du phénotype sont introduites. L'utilisation d'un arbre généalogique et celle d'un tableau de probabilité sont abordées à partir d'exemples en lien avec le domaine professionnel. La transmission des caractères héréditaires mettant en jeu un couple d'allèles portés par le chromosome X est étudiée à partir d'exemples en lien avec le domaine professionnel. La détermination du risque génétique et les méthodes de diagnostic prénatal sont présentées à l'aide d'exemples en lien avec le domaine professionnel.

L'étude de la transmission des caractères mettant en jeu deux couples d'allèles est hors programme.

Objectif 4.3 - Présenter des particularités de la communication humorale chez l'être humain

Ce sous-objectif vise à fournir aux apprenants des connaissances et des savoir-faire relatifs aux caractéristiques de la communication humorale chez l'être humain. Il contextualise, en les complétant et en les approfondissant, les notions relatives à la communication humorale chez l'être humain qui ont été abordées dans le module MG4. Le vocabulaire de base est introduit au fur et à mesure, en tant que de besoin.

4.3.1 - Décrire des caractéristiques de l'unité de l'organisme

Mots clés : diffusion passive, équilibre hydrominéral, homéostasie, milieu intérieur particularités de la membrane cellulaire, transport actif,

La structure de la membrane cellulaire est précisée. La notion de mosaïque fluide est introduite. La diffusion passive, la diffusion facilitée et le transport actif sont abordés à partir d'exemples en lien avec le domaine professionnel. L'exocytose et l'endocytose sont présentées. Les notions de milieu intérieur, d'homéostasie et d'équilibre hydrominéral sont introduites dans une perspective historique.

L'étude des modalités moléculaires de la diffusion facilitée et du transport actif est exclue.

Activités pratiques possibles

Réalisation de préparations microscopiques de cellules buccales placées dans une solution hypotonique, hypertonique ou isotonique de chlorure de sodium et/ou une solution de saccharose, utilisation de modèles analogiques, étude de textes historiques.

4.3.2 - Décrire les caractéristiques de la régulation hormonale

- **Caractéristiques générales de la régulation hormonale**

Mots clés : ADH, aldostérone, complexe hypothalamo-hypophysaire, diversité des hormones, système de régulation

Les principales caractéristiques de la sécrétion endocrinienne sont rappelées à partir de l'exemple de la régulation hormonale de l'équilibre hydrominéral du milieu intérieur, en se limitant aux rôles de l'ADH et de l'aldostérone. Les composantes d'un système de régulation hormonale sont précisées. La diversité des hormones humaines est présentée, sans donner lieu à une étude exhaustive. L'importance de l'hypothalamus est soulignée.

Activités pratiques possibles

Observation de préparations microscopiques du commerce, utilisation de modèles anatomiques, étude de textes historiques, utilisation de logiciels spécifiques.

- **Régulation hormonale de l'activité génitale de l'être humain**

Mots clés : GnRH, LH, ocytocine, œstrogènes progestérone, prolactine, rétrocontrôle, testostérone

La régulation hormonale de l'activité génitale masculine est présentée. Les principaux rôles de la GnRH, de la FSH, de la LH et de la testostérone sont identifiés. Les notions de contrôle et de rétrocontrôle sont introduites.

La régulation hormonale de l'activité génitale féminine est présentée. Les principaux rôles de la GnRH, de la FSH, de la LH, de la progestérone, des œstrogènes sont identifiés.

Un schéma fonctionnel introduisant les notions de système réglant, de système réglé, de paramètre régulé, de point de consigne est construit à la fin de l'étude du sous objectif 4.3.2.

Activités pratiques possibles

Observation de préparations microscopiques du commerce, utilisation de modèles anatomiques, utilisation de logiciels spécifiques.

Objectif 4.4 - Préciser des particularités de la transmission du message nerveux chez l'être humain

Ce sous-objectif vise à fournir aux apprenants des connaissances et des savoir-faire relatifs aux caractéristiques de la transmission du message nerveux chez l'être humain. Il contextualise, en les complétant et en les approfondissant, les notions relatives au message nerveux chez l'être humain qui ont été abordées dans le module MG4. Le vocabulaire de base est introduit au fur et à mesure, en tant que de besoin.

4.4.1 - Décrire des caractéristiques du motoneurone

Mots clés : axone, arborisation terminale, dendrite, gaine de myéline

Les différentes parties du motoneurone sont présentées.

Activités pratiques possibles

Observation de préparations microscopiques du commerce, utilisation de modèles anatomiques

4.4.2 - Décrire des mécanismes de la transmission du message nerveux

Mots clés : conduction saltatoire, diversité des neurones, intégration neuronale, nociception, potentiel d'action, potentiel de repos, transmission synaptique

La diversité des neurones est identifiée à l'aide de supports anatomiques appropriés. La névroglie est présentée.

Les modalités de la transmission du message nerveux au niveau du nerf sont précisées. Les modalités de la transmission du message nerveux au niveau du neurone sont présentées. Les notions de potentiel de repos, de potentiel d'action, de conduction saltatoire sont précisées. La transmission synaptique est présentée à l'aide d'un exemple en lien avec le domaine professionnel. La jonction neuromusculaire, ou plaque motrice est présentée à l'aide d'un exemple en lien avec le domaine professionnel. L'intégration du message nerveux au niveau du corps cellulaire du neurone est présentée à l'aide d'un exemple en lien avec le domaine professionnel.

L'origine de la douleur, les modalités de son traitement ainsi que le mode d'action de substances psychotropes sont présentés à l'aide d'exemples en lien avec le domaine professionnel.

L'étude du potentiel de récepteur est exclue.

Activités pratiques possibles

Réalisation de préparations microscopiques, observation de préparations microscopiques du commerce, utilisation de modèles anatomiques, étude de textes historiques, utilisation de logiciels spécifiques.

Objectif 5 - Caractériser les conséquences liées au handicap, au vieillissement, à la maladie et aux conduites à risques sur le plan individuel, familial et social, y compris pour les aidants.

Objectif 5.1 - Apprécier le retentissement de ces atteintes

A travers des études de cas, on aborde le retentissement des atteintes liées au handicap, au vieillissement, à la maladie et aux conduites à risque. Les répercussions se déclinent en dimensions citoyenne, professionnelle et participative à la vie locale.

Objectif 5.2 - Définir la notion de santé publique

On définit la dimension de santé publique et on aborde au moins une politique mise en place pour prendre la mesure des impacts

Activités pluridisciplinaires

10 heures élèves

Horaire imparti à l'ESF : 10h et Horaire imparti à la Biologie Écologie : 10h

Thème 1 : Gestion de la douleur

Objectif : Caractériser des pratiques permettant de gérer la douleur afin de répondre aux besoins des bénéficiaires des services à la personne

Recommandations pédagogiques

L'activité pluridisciplinaire s'appuie sur un exemple de situation générant une douleur.

La définition, l'origine, les facteurs favorisants et les conséquences immédiates et futures, les moyens de prévention, les méthodes de lutte et l'accompagnement de la douleur sont identifiés.

L'activité pluridisciplinaire peut être mise en œuvre sous forme de travaux de groupes, chaque groupe traitant un exemple de situation générant une douleur. Une phase de mutualisation permet à l'ensemble des apprenants de s'approprier les différentes situations étudiées au sein du groupe classe.

Thème 2 : Physiopathologie de l'appareil reproducteur

Objectif : Caractériser des pathologies de l'appareil reproducteur afin de répondre aux besoins des bénéficiaires des services aux populations

Recommandations pédagogiques

L'activité pluridisciplinaire s'appuie sur l'exemple des infections sexuellement transmissibles (IST).

La définition, l'origine, les facteurs favorisants et les conséquences immédiates et futures, les moyens de prévention et l'accompagnement des pathologies liées aux IST sont identifiés.

L'activité pluridisciplinaire peut être mise en œuvre sous forme de travaux de groupes, chaque groupe traitant un exemple de pathologie. Une phase de mutualisation permet à l'ensemble des apprenants de s'approprier les caractéristiques et les retentissements possibles des différentes pathologies étudiées au sein du groupe classe.

Liste non exhaustive de pathologies pouvant être abordées :

Blennorragie, candidoses génitales, hépatites, herpès génital, papillomavirose, SIDA, syphilis

Thème 3: Atteintes physiopathologiques causées par des agents pathogènes

Objectif : Caractériser des atteintes physiopathologiques causées par des agents pathogènes afin de répondre aux besoins des bénéficiaires des services aux populations

Recommandations pédagogiques

L'activité pluridisciplinaire s'appuie sur l'exemple des atteintes physiopathologiques causées par des bactéries.

La définition, l'origine, les facteurs favorisants et les conséquences immédiates et futures, les moyens de prévention et l'accompagnement des atteintes physiopathologiques causées par des bactéries sont identifiés.

L'activité pluridisciplinaire peut être mise en œuvre sous forme de travaux de groupes, chaque groupe traitant un exemple d'atteinte physiopathologique. Une phase de mutualisation permet à l'ensemble des apprenants de s'approprier les caractéristiques et les retentissements possibles des différentes atteintes pathologiques étudiées au sein du groupe classe.

Liste non exhaustive d'atteintes pathologiques pouvant être abordées :

Botulisme, tétanos, scarlatine, méningite, salmonellose, listériose, bactérie de l'ulcère de l'estomac, streptocoque hémolytique, staphylocoque doré

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Éducation socioculturelle

Représentations mentales :

Mensuel Sciences humaines N°128 juin 2002

GALLINA Jean-Marc : *Les représentations mentales* Coll. Les Topos Donod 2006

JODELET D. : *Les représentations sociales* PUF Coll. Sociologie d'aujourd'hui 1989

MORIN Jean-Michel : *Précis de sociologie* Repères pratiques Nathan 1996

Attentes sociales :

Revue POUR N°2008 janvier 2011 *Services en milieu rural : nouvelles attentes, nouvelles réponses* educagri éditions
Site : installation-campagne.fr portail national de l'installation en milieu rural, de nombreux documents à télécharger.

Ruralité et œuvres contemporaines:

Jupeau-Réquillard F. Images, image : les représentations de la campagne dans les supports de l'opinion publique Les études TER (tourisme en espace rural) 1992

Des films :

Biquefarre et Farrebique de G. Rouquier 1946 et 1984

Le bonheur est dans le pré d' E. Chatillez 1995

Les enfants du marais de J. Becker 1998

Trois frères pour une vie de G.Perret 1999

Les terriens d'A. Doublet 2000

Profils paysans de R. Depardon 2000 et 2004

Une hirondelle a fait le printemps de Ch. Carion 2001

Je vous trouve très beau d'I. Mergault 2006

Le fils de l'épicier d'E. Guirado 2007

Mariage chez les Bodin's d'E. Le Roch 2008

La très riche cinémathèque – médiathèque du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (films et photographies) cinematheque.agriculture.gouv.fr.

Biologie humaine

Anatomie, physiologie, biologie (à usage des infirmières), A.Schäffer, S.Schmidt, Maloine 2004

Anatomie et physiologie normales et pathologiques (à usage des infirmières), A.Waugh, A.Grant, Maloine 2004

Atlas de poche de physiologie, S.Silbernagl, Médecine-Sciences Flammarion 2001

Biologie, Raven, Johnson, Losos et Singer, éditions De Boeck université, 2007

Biologie humaine, anatomie et physiologie, E. Mareb, éditions De Boeck université, 2000

Biologie humaine. Anatomie, physiologie, santé (+ CD-ROM,) E. Périlleux et al, Nathan 1999

Biologie appliquée à la santé, C. Carip, TEC & DOC 2002

Biologie et physiologie humaine, C. Robert et P. Vincent, éditions Vuibert 2004

Immunologie, Revillard et all, éditions De Boeck université, 2001

Immunologie médicale, Roitt et Rabson, éditions Maloine, 2000

Le corps humain, P. Vincent, éditions Vuibert,

Le corps humain, Repères pratiques, Nathan

Sites internet

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/> : site national des SVT, répertoriant toutes les productions pédagogiques réalisées dans les différentes académies de France

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/labo/securite_svt/ : site conjoint Enseignement Agricole et EN, relatif à la sécurité au laboratoire de Biologie Écologie

<http://www.chlorofil.fr> : site de la communauté éducative de l'Enseignement Agricole

<http://www.inrp.fr/Acces/biotic> : site de l'Institut National de la Recherche Pédagogique, offre des logiciels gratuits à télécharger dans les domaines de la biologie et de l'environnement

<http://www.snv.jussieu.fr> : site de l'université de Jussieu, propose de nombreuses ressources en ligne

ESF

Koel, *Le Droit et la consommation*, Foucher édition

Mermet G, *Franco-scopie*, Larousse édition

Herpin N, Verger D, *La consommation des Français*, tomes 1 et 2, Repère La découverte

Aubourg G, *Les droits des consommateurs*, Ed De Vecchi

Guégen N, *100 petites expériences en psychologie du consommateur*, Dunod édition

1 SMS, Chapitre : le cadre familial, Nathan technique

SMS, Chapitre : Les institutions en faveur de la famille, Bertrant lacoste édition

1 SMS Pochette, La famille, Les organisations en faveur de la famille, Foucher édition

T SMS, Chapitres : protection sociale et économie de la santé, Action sociale et prévention, Bertrant Lacoste édition

T SMS, Chapitres : protection sociale, l'économie de la santé, l'action sociale et la prévention des dysfonctionnements sociaux, Foucher, Figarella édition

Bac Pro SMR, Chapitre 5 : la protection contre les risques, Educagri édition

Insee résultats Société n°29 avril 2004

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires »

Module :

MP2 : Contexte des interventions de service

Objectif général du module :

Caractériser le contexte socioprofessionnel et territorial des activités de service

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

Il s'agit pour le titulaire du baccalauréat professionnel de situer l'organisation dans son territoire et plus globalement dans son environnement socioéconomique.

Il convient d'appréhender l'organisation de services comme un système ouvert sur son environnement et de cerner les interactions favorables ou défavorables.

Ce module permet à l'apprenant de participer à la vie de la structure avec une lecture éclairée de son fonctionnement et de s'y insérer.

Il s'agit aussi de faire acquérir une méthodologie d'analyse lui permettant d'identifier et d'intégrer les évolutions de l'environnement en particulier les mutations de la protection sociale et leur impact sur l'organisation.

Ce module vise enfin à sensibiliser l'apprenant à l'éthique et à la déontologie

Objectif 1 - Repérer les caractéristiques d'un territoire rural

Objectif 1.1 - Caractériser les données écologiques d'un territoire rural

L'enseignement de biologie écologie de ce sous objectif vise à apporter des savoirs et des savoir-faire permettant aux apprenants de répondre aux besoins des populations des territoires ruraux. Il complète et conforte les acquis du module EP1 de la classe de seconde professionnelle « Service aux Personnes et aux Territoires ». Il prend en compte, en les contextualisant, les acquis du module MG4, commun à tous les baccalauréats professionnels de l'Enseignement Agricole.

Les savoirs et les savoir-faire fondamentaux sont introduits au travers de situations professionnelles.

La réalisation d'activités pratiques et de sorties permet la mise en œuvre d'une démarche d'investigation, basée sur l'observation du réel, qui rend l'apprenant acteur de la construction et de la consolidation de ses savoirs et de ses savoir-faire.

L'ordre de présentation des différents items de ce sous-objectif, et de leurs contenus, dans le présent document n'implique en rien l'ordre chronologique de leur présentation aux apprenants. Il revient à chaque enseignant(e) de construire une progression cohérente, adaptée aux besoins des apprenants qui lui sont confiés.

L'enseignement de biologie écologie de ce sous objectif s'inscrit en totale synergie avec celui du module MG 4, dont les acquis sont repris et approfondis autant que de besoin. Il est donc fortement recommandé, dans un objectif d'efficacité et de cohérence, que l'enseignement de biologie écologie de ces deux modules soit dispensé par le(a) même enseignant(e).

1.1.1 - Identifier les caractéristiques écologiques des territoires ruraux

Mots clés : approche sensible, lecture de paysage, unités paysagère, biotope, biocénose, écosystème, écomplexe, importance du maintien de la biodiversité, espèce protégée, espèce indicatrice, espèce patrimoniale, corridor écologique, barrières, connectivité, fragmentation, trame verte et bleue, zones sensibles, zone réservoir,

L'analyse paysagère est mise en œuvre collectivement lors d'une sortie, à l'occasion d'une étude de territoire. Elle comporte plusieurs approches, qui sont croisées.

Les différents niveaux d'organisation des êtres vivants au sein d'un environnement donné déjà étudiés dans le module MG4 sont réinvestis à l'aide d'un exemple approprié : espèce, population, peuplement, écosystème.

Les notions de biocénose et de biotope déjà étudiées dans le module MG4 sont réinvesties, en lien avec les objets d'études.

Activités pratiques possibles

Récolte de données lors d'une sortie, analyse de cartes topographique, géologique, pédologique, phytosociologique et des documents iconographiques disponibles, la réalisation d'un transect paysager une approche sensible et sensorielle, utilisation de SIG, de logiciels dédiés

1.1.2 - Identifier des interactions entre les populations et les territoires ruraux

Mots clés : impacts positifs et négatifs de l'occupation humaine, dynamiques d'évolution des paysages, événements susceptibles de perturber un écosystème, risques, évolutions temporelles caractéristiques

Les événements d'origine non anthropique susceptibles de perturber un écosystème sont introduits et caractérisés à l'aide de deux exemples : incendies, tempêtes, crues, inondations, tornades, cyclones, autres perturbations pertinentes.

Des événements d'origine anthropique susceptibles de perturber un écosystème sont introduits et caractérisés à l'aide de deux exemples : écobuage, pollutions, altération physique d'un cours d'eau, introduction d'espèces invasives, destruction d'espèces autochtones, surpâturage, autres perturbations pertinentes.

Activités pratiques possibles

Récolte de données lors d'une sortie, analyse de documents relatifs au territoire étudié.

Objectif 1.2 - Caractériser les données historiques et géographiques

1.2.1 - Repérer les grandes étapes de l'évolution du monde rural (avant et après l'industrialisation et l'urbanisation)

- Montrer le passage d'un monde rural très diversifié (Ancien régime, diversité des organisations et appellations...) à un monde uniformisé par la Révolution française puis le temps de la décentralisation depuis la Libération et avec la construction européenne.
- Évolution de l'agriculture (spécialisation, mécanisation, ouverture à l'économie de marché et à la mondialisation...).
- L'industrialisation des campagnes.
- Migrations saisonnières, exode rural.

- Montrer l'évolution de la place du monde rural dans l'espace français (dominant avant l'industrialisation, déclinant avec l'industrialisation).
- Montrer que le monde rural, aujourd'hui minoritaire démographiquement, reste majoritaire spatialement.
- L'arrivée de la « modernité », augmentation du niveau de vie, unification des modes de vie.
- Le développement des résidences secondaires.
- Un espace pluriel et/ou dépendant ?

1.2.2 - Identifier la nouvelle ruralité dans sa diversité

- Fin de l'exode rural.
- Nouvelle attractivité des zones rurales, néo-ruraux.
- Nouveaux espaces et nouveaux habitants : périurbanisation/rurbains.
- Nouvelles activités : tourisme, télétravail, loisirs.
- Coexistences et conflits, compatibilité des usages et des représentations. Notamment utilisation des espaces agricoles à d'autres fins (loisirs, résidentiel...).
- Consommation d'espace, artificialisation des sols et identité des paysages.

Objectif 1.3 - Caractériser les données démographiques et économiques

1.3.1 - Repérer les dynamiques démographiques du monde rural

- Densité (répartition, contrastes, évolution, solde migratoire et naturel, diagonale du vide, périurbanisation, exode rural, rurbanisation, exurbanisation, redynamisation, littoralisation, rural isolé, composition par âges).
- Polarisation, aires urbaines, pôle urbain, bassins de vie, inégalités socio-spatiales, mobilité quotidienne.
- Privilégier l'étude de cartes.
- Typologie des espaces ruraux en fonction de la démographie ?

1.3.2 - Identifier la place, la nature et le rôle des activités économiques dans le monde rural

- Les principaux types d'activités (agriculture, industrie, services) dans l'espace rural. La coexistence sur un même territoire (campagnes multifonctionnelles) ou la mono activité de certains territoires.
- Développement local.
- Développement durable.
- L'agriculture : carte des espaces agricoles, multifonctionnalité (production, vente à la ferme, tourisme vert...), agriculture et développement durable, bio, labellisation, reterritorialisation des pratiques, rôle sociétal, réorganisation de l'espace (baisse du nombre d'exploitation, augmentation de leur taille).
- L'industrie : raisons des implantations anciennes (présence de matières premières ou de sources d'énergie, présence de main d'œuvre, proximité des marchés, rôles du développement des transports...) et actuelles (recherches d'un cadre de vie, qualité de la main d'œuvre, pôle de compétitivité...). Les faiblesses (moyens de transports, zones blanches des réseaux de communication, éloignement des centres de recherches et formation...), évolution, singularité des industries en milieu rural.
- Les services : présentation, singularité des services en milieu rural (mise en œuvre, dispersion des habitants, distances...) Pôles multiservices. Complétude ou incomplétude de l'offre. Place de l'agriculture dans le développement du tourisme, des loisirs, valorisation des produits agricoles. Pérennisation des services et dispositifs d'aide (France ou UE), implication locale (associations...).
- Dynamique à inventer.
- Typologie des espaces ruraux en fonction des activités ?

Objectif 1.4 - Caractériser les données culturelles

1.4.1 - Identifier les éléments du patrimoine culturel local

- Définition de la notion de patrimoine culturel,
- Typologie du patrimoine culturel rural (sites et paysages, bâti rural, agriculture et pêche, alimentation, gastronomie, artisanat et industrie, manifestations et expressions locales, vie collective et culture communautaires, langues et parlers régionaux)

La démarche pédagogique conduisant à l'établissement d'une typologie du patrimoine culturel rural et à terme à une définition de la notion de patrimoine culturel, s'appuie d'abord, sur l'observation et l'inventaire du patrimoine local et au-delà nécessairement, des aspects non représentés dans la région. On évoquera aussi le rôle de l'UNESCO et du patrimoine mondial de l'humanité, notamment les exemples français et européens.

Il est important aussi d'insister sur le fait que ce patrimoine doit être considéré comme le bien commun de tous : ruraux et citadins. Il nous appartient et nous avons l'obligation de le transmettre aux générations futures.

1.4.2 - Repérer les différentes formes d'expression et de création présentes dans l'espace rural aujourd'hui

Il s'agit, dans cet objectif, de percevoir les expressions et créations contemporaines en espace rural et leurs enjeux dans le développement local ; en effet, l'art contemporain est aujourd'hui largement présent en milieu rural : littérature, spectacle vivant, arts plastiques, cinéma, musique et chanson, arts numériques.. Il est primordial, après un inventaire d'exemples diversifié de situer l'importance de ces données culturelles dans le développement local (attractivité, économie, tourisme, lien social..)

Qu'est-ce que la ruralité aujourd'hui ?

Les enseignants d'histoire et géographie et d'éducation socioculturelle pourront élaborer une synthèse reprenant les différentes acceptions du terme « rural » selon les approches précédentes et cerner au mieux la notion de ruralité.

Objectif 2 - Distinguer les structurations et les dynamiques des territoires ruraux

Objectif 2.1 - Appréhender le maillage administratif en France

2.1.1 - Identifier les emboîtements des cadres administratifs

- Un cadre ancien et homogène remis en cause.
- Maillage administratif et sentiment d'appartenance

2.1.2 - Expliquer l'évolution du maillage administratif

- Les étapes de la décentralisation.
- L'intercommunalité et les enjeux actuels de cohésion territoriale

Objectif 2.2 - Appréhender la structuration du territoire par des réseaux

Mots clefs : offre de services, transports, Internet, réseaux sociaux

2.2.1 - Identifier le fonctionnement des réseaux

- Notions de réseaux et de territoires.
- Acteurs locaux, pouvoirs et contre pouvoirs.

2.2.2 - Modéliser la structuration d'un territoire par un réseau

- Territoire de vie : territoire réticulaire.
- Accessibilité au Service Public.
- Accessibilité aux autres services.
- Transports et flux.
- NTC et réseaux sociaux.

Objectif 2.3 - Appréhender les dynamiques territoriales en milieu rural

2.3.1- Identifier un projet de développement local

Identifier, dans l'environnement local des projets de territoires (contexte, acteurs, réalisations...).

2.3.2- Repérer les évolutions de l'organisation territoriale

- Notions de développement local et d'aménagement.
- Intérêt général, diversité d'usage et conflits d'usage.
- Dynamique exogène : État et Union européenne.
- Dynamique endogène : acteurs locaux et initiative citoyenne.
- Développement local et Développement durable.
- Reterritorialisation, le local et la mondialisation.

Objectif 3 - Caractériser le contexte économique et juridique des activités de service

Cet objectif vise à l'analyse économique et juridique du fonctionnement de la structure et de la dynamique des organisations de service. On entend par « organisation » toute structure de services quelle que soit sa structure juridique (entreprise de droit privé, association, EHPAD...)

L'étude doit se faire à partir de cas concrets, de visites, de la presse professionnelle, d'intervenants, de l'expérience professionnelle acquise lors des périodes en milieu professionnel.

Objectif 3.1 - Identifier l'environnement des organisations de services et ses mutations

Il s'agit, en lien avec les objectifs 1 et 2, de repérer les environnements écologique, économique, culturel, social, juridique, réglementaire, démographique, institutionnel et politique (institutions françaises et européennes) des structures de services.

On entend par "mutation" le fait que les environnements sont en constante évolution. Il est recommandé de sensibiliser les apprenants à la veille documentaire de l'actualité.

Objectif 3.2 - Distinguer règle de droit, déontologie, éthique

Il ne s'agit pas là d'imposer une quelconque morale mais d'amener les apprenants à s'interroger sur les conflits d'ordre éthique qu'ils peuvent rencontrer, en privilégiant l'étude de situations concrètes. Cet objectif doit être traité en lien avec l'objectif 3.3 de l'EP1 et 3.3.2 du MP5.

Objectif 3.3 - Identifier la diversité des organisations de services en milieu rural

Il est important que les apprenants fassent le lien avec l'objectif 2 du module EP2 et les visites effectuées en seconde et de faciliter et multiplier les interventions et les visites de structures différentes afin de bien appréhender la diversité des structures de services.

Définition et classification des organisations (les organisations à but lucratif et à but non lucratif) des secteurs marchands et non marchands.

Pour chaque type d'organisation il convient de définir les finalités, les objectifs, les ressources et les statuts juridiques. Il est pertinent de faire le lien entre les mutations de l'environnement externe et l'évolution des organisations.

Objectif 3.4 - Analyser le fonctionnement des organisations

Identifier les fonctions (de direction, production, commercialisation, administration, finances et comptabilité, ressources humaines...).

Identifier les prises de décisions et les stratégies des organisations.

Repérer les différentes formes de structures (hiérarchique, fonctionnelle, matricielle...) : il ne s'agit pas de réaliser des organigrammes mais d'en connaître l'utilité et de distinguer les avantages et inconvénients de chacun.

- La formation du personnel.
- La motivation.
- L'évaluation des salariés

Objectif 3.5 - Repérer les principaux éléments du droit social qui organisent la vie professionnelle

On entend par « droit social » droit du travail et droit de la sécurité sociale.

Les principaux éléments du droit du travail peuvent être repérés lors des séquences de stages ou de visites d'entreprises.

Définir conventions collectives, accords collectifs d'entreprise, contrat de travail, fiche de paie, règlement intérieur, CHSCT, médecine du travail, comité d'entreprise, syndicats, droit à la formation en relation avec le contexte socioprofessionnel. Il ne s'agit pas de faire un cours exhaustif de droit du travail mais de permettre d'identifier les droits du salarié et les sources de droit.

- Les principaux contrats de travail : CDI, CDD, CTT.
- Les droits et les devoirs du salarié.
- Interprétation d'un bulletin de salaire (charges salariales et charges patronales).
- La représentation du personnel : citer les instances (comité d'entreprise, CHSCT, délégué du personnel, délégué syndical).

Objectif 4 - Identifier les enjeux de la protection sociale

Cet objectif vise la compréhension du système de protection sociale et ses mutations. Il doit être traité en lien avec l'objectif 2 du module MP5.

Objectif 4.1 - Identifier les risques sociaux

Distinguer les risques sociaux (chômage, vieillesse, accidents du travail, dépendance...) et matériels (responsabilité civile, habitation...).

Objectif 4.2 - Identifier les acteurs de la protection sociale et leur rôle

Repérer les différents acteurs répondant aux risques sociaux : sécurité sociale, mutuelle, assurances, CMU... Identifier les sources de financement.

Objectif 4.3 - Prendre en compte les mutations du système de protection sociale

Il s'agit de prendre en compte les évolutions du système français et européen en abordant de façon succincte l'histoire de la protection sociale.

Identifier les objectifs de la protection sociale : aborder les notions de redistribution, de solidarité.

Comprendre les mutations vers un système par capitalisation et les enjeux du financement de la sécurité sociale

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Écologie

Ouvrages

Biologie des populations animales et végétales, C. Henry, Dunod Ed, 2001

Biologie végétale, P. Raven, R. Evert, S. Eichhorn, De Boeck Université Ed, 2007

Biologie, N. Campbell et J. Reece, De Boeck Université Ed, 2004

Botanique systématique, Judd, Campbell, Kellogg et Stevens, De Boeck Université Ed, 2002

Comprendre et enseigner la classification du vivant, G. Lecointre et al, Belin Ed, 2004

Dico de Bio, R. Forêt, De Boeck Université Ed, 2006

Écologie, R. Ricklefs et Miller, Tec et Doc Ed, 2005

Écologie, Manuel de synthèse, W. Nentwig, S. Bacher, R. Brandl, Editions Vuibert

Écologie : Approche scientifique et pratique, C. Faurie, C. Ferra, JL Hemptinne et al, Lavoisier Ed, 2003

Écologie : de l'écosystème à la biosphère, C. Lévêque, Dunod Ed, 2001

Ecosystèmes : structure, fonctionnement, évolution, S. Frontier et Al, Dunod Ed, 2004

Éléments d'écologie- Écologie fondamentale, F. Ramade, Dunod Ed, 2009

Éléments d'écologie- Écologie appliquée, F. Ramade, Dunod Ed, 2004

Introduction à l'écologie : des écosystèmes naturels à l'écosystème humain, E. Angelier, Tec et Doc Ed, 2002

La biodiversité : dynamique biologique et conservation, C. Lévêque et JC. Mounolou, Dunod Ed, 2001

La classification phylogénétique du vivant, G. Lecointre et H. Le Guyader, Belain Ed, 2006

Sites internet

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/> : site national des SVT, répertoriant toutes les productions pédagogiques réalisées dans les différentes académies de France

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/labo/securite_svt/ : site conjoint Enseignement Agricole et EN, relatif à la sécurité au laboratoire de Biologie Ecologie

<http://www.chlorofil.fr> : site de la communauté éducative de l'Enseignement Agricole

<http://www.inrp.fr/Access/biotic> : site de l'Institut National de la Recherche Pédagogique, offre des logiciels gratuits à télécharger dans les domaines de la biologie et de l'environnement

<http://www.snv.jussieu.fr> : site de l'université de Jussieu, propose de nombreuses ressources en ligne

Éducation socioculturelle (Objectif 1.4)

- *Guide d'observation du patrimoine rural* (1999) et *Guide de valorisation du patrimoine rural* (201) Ministère de l'Agriculture et de la pêche. educagri éditions
- Animer, le magazine rural N°154-155 hiver 2001 *le patrimoine rural* (bibliographie très complète pages 64 et 65 ; disponible auprès de la Fédération des foyers ruraux)
- CHIVA Isaac : *Une politique pour le patrimoine culturel rural Rapport au ministre de la culture et de la francophonie* La Documentation1994
- Trait d'union Agri-culture : *lettre d'échanges et d'informations pour les acteurs de la culture et de l'agriculture qui oeuvrent au développement des territoires rhônalpins DRAAF Rhône Alpes.*
- Champs culturels N°12 : *Mémoire et création* (en ligne sur esc@les, disponible auprès des animateurs régionaux « animation et développement culturel »)
- DUVIGNEAU Michel : *Art, culture et territoires ruraux* educagri éditions 2002
- CHOAY F. *Le patrimoine en question, anthologie pour un combat*, Paris, Editions du Seuil,2009
- Sites Internet : mots clés : patrimoine culturel rural

La ruralité aujourd'hui : Histoire géographie et éducation socioculturelle

- INRA : *Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030* Territoires N° 12 juillet 2008
- Sénat : *Le nouvel espace rural français* rapport de JF. Poncet et Cl. Belot sénateurs, 15 juillet 2008
- *Evolution du monde rural* : Magazine Ça m'intéresse Février 2011

SESG :

Ouvrages généraux :

- Bressy.B, Konkuyt Ch, *Management et économie des entreprises*, Sirey, 2008
- J-L Magakian, M.A. Payaud, *100 fiches pour comprendre la stratégie d'entreprise*, Bréal, 2007
- Richet X., *Economie de l'entreprise*, Hachette supérieur, 2006
- Madoz J-P, *Ethique professionnelle*, AFNOR 2007
- Mercier S., *L'éthique dans les entreprises*, La Découverte, 2004
- Plane J-M, *Théorie des organisations*, Dunod, 2008
- Russ J., *La pensée éthique contemporaine*, PUF, 2008

Manuels scolaires, mémentos :

- Kacimi, Y. et al, *Droit Terminale STG*, Hachette Education 2008
- Caillat, A., et al, *Management des organisations*, 1°et terminale STG, Hachette Education 2008
- AIM,R., *L'essentiel de la théorie des organisations* , Gualino Editeur, collection « les carrés », 2008
- BOUGLET J., *Stratégie d'entreprise*, Gualino, 2010
- BRINGER M., GAILLARD (Yohann), *Lexique gestion, comptabilité, finance* , Foucher, 2008
- GUILLOT-SOULEZ Ch., *La gestion des ressources humaines* , Gualino, collection Les Zomms, 2008
- Economie et droit : baccalauréat professionnel ; Economie – Première STG

Revues périodiques : L'Entreprise, Capital ; Enjeux-Les échos ;

- L'entreprise, *Alternatives économiques*, HS N°79, 1°trimestre 2009

Quotidiens : Les Echos, Le Monde...

Histoire- géographie

- « Le Grenelle de l'environnement », *Regards sur l'actualité*, N°338, La Documentation française 2008
- ADOUMIE V. : *Géographie de la France*, HACHETTE, 2011
- ALVERGNE C. et DE ROO P. « Les pôles d'excellence rural » *Organisation et Territoires*, vol. 17, N°1, 2008
- ALVERGNE Ch. Et MUSSO P. : *L'aménagement du territoire en images*, La documentation française-DIACT, 2009
- ARNOULD P et BAUELLE G. (dir.) : « Construire les territoires », *Historiens et Géographes*, N°403, 2008
- BARON-YELLES N. : France. Aménager et développer les territoires, *La documentation française*, dossier N°8067, janvier février 2009
- BONERANDI E. « le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? » *Géocarrefour*, vol. 80/2 2006
- COLOMBEL Y. et OSTER D. (dir.) : La France. Territoires et aménagement face à la mondialisation, NATHAN, 2011.
- DAMETTE F. et SCHEIBLING J. : *Le territoire français : permanences et mutations*, Hachette, 2008
- DAVEZIE L. : *La République et ses territoires*, Le Seuil, 2008
- DEPRAZ S. *Géographie des espaces naturels protégés. Genèse, principes et enjeux territoriaux*, Armand Colin 2008, 320 p.
- DIRY J. P., *Les espaces ruraux*, Coll. Campus, Armand Colin, 2002, 191 p.
- DUSSAUGE P. et LARCADE L (dir.) : *Territoires ruraux, attentes sociales et services*. Module MP2 Bac professionnel Services en milieu rural, éditions EDUCAGRI. [éditions nouveaux référentiels à paraître printemps 2012]
- ELIE G., POPELARD A., VANNIER P. : « Exode urbain, exil rural », *Le Monde diplomatique*, aout 2010
- FRANÇOIS-PONCET J. et BELOT Cl. : « Le nouvel espace rural français » *rapport fait au nom de la délégation à l'aménagement du territoire n°468 (2007-2008)* - 15 juillet 2008
- GIBLIN B. (dir.) « France, enjeux territoriaux » in *Hérodote* N° 135, 2009
- GUERIN-PACE F. « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires » *L'espace géographique*, N°4, 2006
- GUY G. : *Aménager les territoires. De la loi au contrat*, Presses Universitaires de Rennes, 2008
- JEAN Y. et PERIGORD M. : *Géographie rurale. La ruralité en France*, Armand Colin, 2009
- JEAN Y. et VANIER M. : *La France. Aménager les territoires*, Armand Colin, 2010
- JINPACHI MÔRI et HIDEAKI HATAJI : *Les fils de la terre*, éditions DELCOURT, 2010, 3 vol.
- LAZZAROTTI O. : *Patrimoine et tourisme. Histoires, lieux, acteurs, enjeux*, BELIN, 2011
- LE GALES P. « Gouvernement et gouvernance des territoires » *Problème politiques et sociaux*, n°922, mars 2006, la Documentation française
- MANCEBO F. « Quels référentiels pour un aménagement « durable » ? » *L'information géographique*, vol. 71, 2007
- MARCONIS R. : « France : recompositions territoriales », *La documentation française*, N°8051, 2006
- MERENNE-SCHOUMAKER B. : *Géographie des services et des commerces*, Presses Universitaires de Rennes, 2008
- MONOD J. et De CASTELBAJAC Ph. : *L'aménagement du territoire*, PUF, Que sais-je ?, 2010, 127 p. 15^{ème} édition mise à jour par Ph. De CASTELBAJAC
- MORA O. : *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, éditions QUAE, 2008 [une version téléchargeable en ligne : http://www.inra.fr/presse/nouvelles_ruralites_en_france_en_2030]
- PELTIER Ch. : *Géographie. Territoires, réseaux et développement durable*, manuel 1ères et Term. Agricoles, éditions EDUCAGRI, 2005
- Que vont devenir nos campagnes ? dans *Cà m'intéresse* Février 2011
- REGHEZZA-ZITT M. : *La France dans ses territoires*, SEDES, 2011
- SCHNEIDER L. ; *100 Questions pour comprendre et agir - le développement durable territorial*, AFNOR, 2010
- SMITS Fl. : *Géographie de la France*, HATIER, 2011
- STOCK M. (Coord.) *Le tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*, BELIN, 2007
- SUBRA Ph. : *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Armand Colin, 2008
- VANNIER M. *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'inter territorialité*, Anthropos.Economica, 2010

- Site : <http://www.ruralinfos.org/> Ce site rassemble la presse des associations et autres organisations à vocation rurales et agricoles ; son objectif est de répondre aux besoins d'information et de confrontation des réseaux associatifs locaux (actualité des questions rurales, agricoles, environnementales, alimentaires..).
- Site Actualités, statistiques et évolution agricole <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>
- Site convivial avec recherche indexé, comptes rendus d'ouvrages ou de conférences : <http://www.cafe-geo.net/>
- Site d'accompagnement pédagogique du festival de géographie de Saint Diè : <http://www.cndp.fr/fig-st-die/accueil.html>
- Site de «l'Association pour la démocratie locale et l'éducation locale et sociale». <http://www.adels.org/> Cette association édite la revue «Territoires» chaque mois, un dossier de 40 pages pour traiter un aspect de la démocratie locale et un journal d'actualité de 16 pages au cœur des enjeux politiques et sociaux d'aujourd'hui.
- Site de diffusion des images SPOT : <http://www.spotimage.com/web/fr/368-liste-des-images-par-academie.php> disponibles également pour l'éducation (par exemple sur le thème « agriculture, milieu rural et son aménagement » : sur <http://eduscol.education.fr/obter/ressourc/obter2.htm>
- Site de l'académie de Poitiers BIPS, banque d'images de l'académie de Poitiers : photographies libres de droit pour des usages pédagogiques : <http://bips.cndp.fr>
- Site de l'Assemblée des communautés de France (ADCF) <http://www.intercommunalites.com/>
- Site de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nat.fr/>
- Site de l'IGN : <http://www.ign.fr/>
- Site de L'INED : <http://www.ined.fr/>
- Site de L'INSEE : <http://www.insee.fr/>
- Site de l'Institut national du développement local : <http://www.indl.fr/>
- Site de l'Observatoire des territoires : Pour comprendre les dynamiques et les disparités des territoires, Pour suivre les différentes formes de l'intervention publique dans le domaine de l'aménagement du territoire, L'Observatoire des Territoires de la Datar met à disposition une sélection d'indicateurs cartographiés, de données, d'analyses et d'autres ressources. <http://territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/>
- Site de la DATAR : <http://www.datar.gouv.fr/>
- Site de la DATAR : <http://territoires.gouv.fr/>
- Site de la documentation française, avec notamment sa cartotheque gratuite en ligne : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>
- Site de l'IFEN (Institut français de l'environnement) : <http://www.ifen.fr> Accès à la documentation du programme "Corine land cover" <http://www.ifen.fr/pages/2corin.htm>
- Site de l'IUFM d'Aix-Marseille : sélection de webcams : <http://www.aix-mrs.iufm.fr/formations/filieres/hge/gd/gdgeographie/image/webcam.htm>
- Site de l'ONF <http://www.onf.fr>
- Site du Le centre de ressources du développement territorial : <http://www.projetdeterritoire.com/>
- Site du ministère de l'agriculture <http://agriculture.gouv.fr/>
- Site du ministère du développement durable <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>
- Site du ministère du tourisme : <http://tourisme.gouv.fr/>
- Site Internet de la revue : «Développement Durable et Territoires». <http://developpementdurable.revues.org/> Revue scientifique qui propose une approche interdisciplinaire du développement durable à l'échelle du territoire :
- Site lié à l'IGN. Possibilité de superposer des couches d'information géographique (photographie, cartes topographiques ou thématiques) : <http://www.geoportail.fr/>
- Site paysage et urbanisme durable : <http://www.mairieconseilspaysage.net/>

L'utilisation de toutes ces ressources n'est pas toujours libre de droit, même pour une utilisation pédagogique. Vérifiez les conditions juridiques d'utilisation.

- Vidéo : PORTRON, J.-L., *Paysages*, La Sept-INA (série documentaire, lecture de paysage à partir d'études de cas : Étretat, Auxey-Duresses, Fos, Bierre-lès-Semur, etc.)

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires »

Module :

MP3 : Organisation d'une intervention de services aux personnes

Objectif général du module :

Organiser une intervention auprès des personnes en s'adaptant aux diverses situations professionnelles rencontrées en structures et au domicile notamment dans le domaine de la restauration, du confort matériel et corporel et du maintien du lien social.

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

Il s'agit d'acquérir une démarche pour répondre à une demande d'aide(s) aux actes de la vie quotidienne, d'organiser une intervention seule ou en équipe et d'évaluer la qualité de l'intervention

Ce module doit être mis en œuvre en s'appuyant sur des situations professionnelles qui relèvent du secteur des services à domicile, de structures d'accueil collectives, en direction de différents publics.

Ce module est traité en terminale Baccalauréat professionnelle. Il permet à l'apprenant de concevoir et de mettre en place une intervention au service de la personne en prenant en compte le cadre institutionnel, le rôle de chacun des membres de l'équipe, la chronologie des étapes de l'intervention et les matériels mobilisés. Il s'appuie sur les contenus des modules EP3 de la seconde et MP5 du baccalauréat professionnel. Il est en lien avec le module MP2.

Au vue des résultats étudiés ou observés dans une ou plusieurs interventions, la méthodologie de l'évaluation est mise en évidence.

Les organisations réfléchies doivent pouvoir donner lieu ponctuellement à des réalisations pratiques sur des plages de deux heures afin de permettre aux apprenants de mesurer la faisabilité de l'intervention.

Objectif 1 - Repérer le contexte de l'intervention

Le contexte est défini à partir des connaissances acquises dans les différents modules

Objectif 1.1 - Définir l'organisation

- Définition, statut
- Missions
- Public accueilli
- Personnel : organigramme, hiérarchie, effectifs, convention collective
- Projet d'établissement, de service...

Objectif 1.2 - Repérer les environnements externes

- Environnement géographique
- Environnement démographique
- Environnement économique
- Environnement institutionnel et politique : partenaires financiers, agréments, autres...
- Environnement réglementaire et juridique

Objectif 1.3 - Repérer les besoins des personnes

- Prise en compte des besoins et/ou des capacités des personnes, de leur projet individualisé en lien avec le MP5
- Prise en compte des contraintes (rythme de vie, disponibilité, fatigabilité...)
- Établir un diagnostic : bilan de la situation et détermination des priorités

Objectif 2 - Organiser les moyens humains et matériels

Les différents moyens sont observés, repérés, listés à partir de plusieurs situations.

Objectif 2.1 - Choisir les moyens humains et matériels en tenant compte des obligations professionnelles

- Fiches métiers, fiches de poste
- Compétences de l'intervenant (professionnel, aidant)
- Législation du travail (contrat de travail, rémunération, amplitude horaire, travail de nuit et week-end, indemnités de déplacement, RTT, congés payés...)
- Conditions de travail (temps imparti, locaux, aménagement et équipements spécifiques et/ou appareillages techniques...)

Objectif 2.2 - Gérer les ressources humaines

- Gestion et organisation du travail en équipe
- Participation à l'encadrement des agents et des bénévoles (en lien avec l'ESC : conduite de réunion)
- Utilisation des moyens de régulation de la gestion d'équipe
- Établissement et gestion d'un planning d'intervention en tenant compte de la réalité des tâches à réaliser et des compétences des professionnels, horaires du personnel, moments de la journée, autres intervenants
- Coordination avec des partenaires extérieurs
- Mise en place des outils de suivi de l'intervention
- Veille sur l'évolution du cadre légal de la formation (DIF, CIF, VAE...) → plans de formation

Objectif 2.3 - Gérer les moyens matériels

- Utilisation de logiciels pour gérer les plannings
- Gestion des stocks : évaluer des besoins en matériels et produits, gérer les achats, rédiger un bon de commande et assurer son suivi

Objectif 3 - Proposer l'intervention

Objectif 3.1 - Inventorier les différents types de demandes

Objectif 3.2 - Répondre aux demandes en choisissant l'intervention la plus adaptée

Identifier la source de la demande, le contexte, le réseau d'intervenants...

Objectif 3.3 - Définir les objectifs et les étapes de l'intervention

Objectif 4 - Évaluer l'intervention

Au vue des résultats observés dans une ou plusieurs situations, la méthodologie de l'évaluation est mise en évidence

Objectif 4.1 - Repérer des critères d'évaluation

- Utiliser et mettre en place des outils : ex : enquête de satisfaction, entretien avec la hiérarchie, fiche temps de présence...
- Faire le bilan au regard des objectifs fixés et apporter des remédiations (ex : Proposer une intervention complémentaire...)

Objectif 4.2 - Appliquer une démarche qualité

- Identifier les différents types de démarches qualité et étudier le principe d'une d'entre elles

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Thevenet – Desigaux, *Les travailleurs sociaux*, P.U.F col. « que sais-je »
Chritinas et Robertis, *Méthodologie en travail social*, Centurion édition
Blanchet A- Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan édition, coll. « Sociologie »
Palacio- Quentin E, Bouchard JM, Terrisse B, *Questions d'éducation familiale et sociale*, Les éditions logiques
Lydie Decorde, Monique Da Silva, Isabelle Leroux, *Les réponses aux besoins des usagers en milieu rural*, Educagri édition (à paraître courant 2012)

Revue :

Le journal de l'action sociale (13 bld St Michel 75005 Paris)

Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires »

Module :

MP4 : Communication en situation professionnelle

Objectif général du module :

Mettre en œuvre des techniques permettant de communiquer en situation professionnelle.

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Dans le secteur des services, l'activité de communication occupe la majeure partie du temps professionnel. Une formation aux techniques de communication est, par conséquent, particulièrement nécessaire pour les futurs acteurs des services à la personne. L'enseignement de la communication professionnelle s'appuie sur des situations diversifiées au cours des travaux pratiques ou à partir d'études de cas émanant des périodes de formation en entreprise et/ou de documents ; il tiendra compte des acquis du MG1 en ESC : objectif 2.1 : la communication interpersonnelle et du MG4 : objectif 4 : utilisation des outils informatiques.

Objectif 1 - Organiser ses données en cohérence avec le système d'information de la structure

- Réflexion sur la structuration des données, leur intégrité (format, propriétés, sauvegarde, règles de nommage, codification...) et leur confidentialité en fonction du SI local.
- Recherche avancée de fichiers (critères avancés, ..)
- Connaître et appliquer les caractéristiques de documents normalisés. (en-tête, logo, pied de page, auteur(s), titre,.) Introduction à la GED (Gestion Électronique de documents). Introduction à la « démarche qualité »

Objectif 2 - Intégrer l'usage d'outils de travail collaboratif

Objectif 2.1 - Utiliser des outils de planification et de concertation

- Utiliser des outils numériques de travaux de groupes (carte heuristiques, listes de diffusion, visioconférence)
- Utiliser des outils de planification (type GANTT), agendas partagés, contacts partagés, système de réservation de ressources.

Objectif 2.2 - Alimenter un système d'information à distance

- Présentation de l'usage de terminaux mobiles

Objectif 3 - Contribuer à l'élaboration des outils de communication de la structure

Objectif 3.1 - Réaliser un support papier

- Créer un publipostage par e-mail
- Créer un support de communication avec un logiciel de P.A.O (affiche, cartes, plaquettes,)

Objectif 3.1 - Réaliser un support multimédia et interactif simple

- Créer un support de présentation pour une communication orale.
- Créer une vidéo de communication adaptée au support de diffusion.
- Création d'un document en ligne (règles, processus de validation du contenu)
- Appréhender les fondements d'un cahier des charges pour la réalisation d'un site web (présentation des services, formulaires, paiements, disponibilité,..)

Objectif 4 - Accompagner une personne dans l'usage des TIC

- Connaître les différents moyens d'accès à Internet et leurs utilisations possibles.
- Connaître les caractéristiques d'un document en ligne (URL, mots clefs, date, description, titre), sa structure.
- Appréhender les différentes notions de sécurité en ligne pour protéger les informations confidentielles et personnelles
- Accompagner l'utilisateur d'un poste informatique sur les aspects matériels (alimentation, réseau, périphériques) et les usages (télé-procédures, télé-assistance,)
- Connaissance et utilisation des outils d'Accessibilité (loupe, contraste, touches rémanentes, vitesse du curseur,.)

Objectif 5 - Exploiter les données d'une enquête

- Conception d'un questionnaire, dépouillement d'enquêtes, analyse graphique sur outil ou site dédié.
- Utiliser un SIG en ligne

Objectif 6 - Utiliser les techniques de la communication orale et non verbale adaptée à des situations professionnelles

Les fondements théoriques de ces techniques devront émerger d'observations ou de situations vécues au cours des activités professionnelles et amener les apprenants à adopter un comportement et une attitude professionnelle ...

Objectif 6.1 - Repérer le contexte de la communication professionnelle

A partir d'exemples, amener l'élève à identifier les différents acteurs et à différencier la relation fonctionnelle du lien hiérarchique. les acteurs en présence dans une situation professionnelle sont les usagers, l'entourage, les professionnels, les organismes concernés...

Caractériser à partir d'exemples la notion d'appui, de conseil, d'accompagnement. : faire appel à des intervenants en soins palliatifs

A partir d'exemples, identifier différentes réactions des acteurs en présence dans la relation professionnelle : réaction d'adaptation (ex : acceptation, coopération...) ou de défense (ex : rejet, agressivité, dépendance, maternage...)

- Définir la bientraitance
- Énoncer et justifier ses principes (respect de la personne, promotion de l'expression de la personne...)
- Faire référence aux chartes personnes âgées, personnes dépendantes et malades

- Définir le concept de maltraitance
- A partir d'exemples (articles de presse, vidéos...), repérer les différents types de maltraitance (atteinte à la dignité, défaut d'information, sévices physiques...) et les facteurs pouvant être à l'origine de ces situations de maltraitance (facteurs institutionnels, liés au personnel, aux usagers...)

Ces notions sont à appliquer dans la pratique du MP5 et en situation professionnelle (stages....)

Objectif 6.2 - Accueillir la personne

Cet objectif prépare à des emplois qui valorisent l'accueil, la communication auprès des publics.
Réception, accueil du public

- Organisation de l'accueil (matérielle, dans le temps...)
- Réalisation de l'accueil (attitude, tenue, protocole d'accueil...)

Objectif 6.3 - Communiquer avec la personne de façon adaptée pour apprécier la demande.

Attitudes d'écoute :

- Questionnement pour aider l'utilisateur à préciser ses besoins
- Reformulation pour clarifier la demande

en situation de face à face

en communication téléphonique :

- Recevoir un appel
- Émettre un appel

avec les nouvelles technologies

Mobiliser les acquis du module MG1 en ESC (objectifs 2.1, 2.2 et 2.3) pour appliquer en situation professionnelle.
Liens à faire avec l'informatique du MP4.

Objectif 6.4 - Répondre à la demande par un accompagnement adapté, dont le traitement de l'urgence

A partir de jeux de rôles en situation professionnelle.

Répondre à la demande :

- Évaluer les priorités, l'urgence
- Informer
- Orienter
- Transmettre (ex : en référer à sa hiérarchie...)

Objectif 6.5 - Traiter des informations diffuses et provenant de sources variées

Actualisation des connaissances sur l'évolution des textes relatifs aux services à la personne (veille administrative ou juridique)

Rédaction de documents (courriers, courriels, notes, comptes rendus....)

cet objectif pourra être traité par la réalisation de dossiers de presse (avec exposés, supports variés..) en lien avec l'objectif 3.

Objectif 6.6 - Assurer la promotion de la structure et des services proposés

Choisir, concevoir et utiliser des outils de communication pour promouvoir une activité ou un service à l'interne ou à l'externe

Ces deux derniers sous objectifs pourront être abordés en Terminale Bac Professionnel

Objectif 6.7 - Animer des réunions

- Préparation de la réunion : thème, ordre du jour, convocations, documents supports de communication, gestion du temps et de l'espace
- Les différents types de réunion
- Différents modes d'animation et de conduite, attitudes et fonctions de l'animateur, langage et comportement adaptés

Activités pluridisciplinaires

10 heures élèves

Horaire imparti à l'informatique : 10h et Horaires impartis à l'ESF : 5h et à l'ESC : 5h

Thème : Conception et valorisation de supports de communication dans le cadre d'une activité inter-modulaire MP1-MP4 -MP6)

Exemples :

- Création, exploitation et mise en valeur d'une enquête dans le cadre d'une étude de territoire
- Création de documents de communication externe et interne dans le cadre d'une action professionnelle
- Publipostage par mail, vidéo pour Internet, document en ligne
- Productions multimédia

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Animer des réunions :

Nombreux ouvrages et sites Internet : mots clés animation de réunion, conduite de réunion

- Charles R. Williame C : La communication orale Repère pratiques Nathan 1995 (régulièrement réédité).
- Delahaye, Grousset, Guézou L'art d'animer une réunion en 70 fiches illustrées Nathan formation 1996
- Maccio Ch. : *Des réunions plus efficaces* Edition Chronique sociale
- Mucchiellei R. *La conduite de réunions* Editions ESF 2005
- Conduire une réunion Programme européen FORE CédéromPC Educagri éditions 2005
- esc@les

ESF :

Bourdieu, La misère du monde, Edition du Seuil

Prades- Mendel, Les méthodes de l'intervention psychologique, Découverte Coll Repères

Revue :

Sciences Humaines (380rue Rantheaume BP 256 89004 Auxerre cedex)

Psychologie (1 rue Lord Byron 75008 Paris)

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires »

Module :

MP5 : Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne

Objectif général du module :

Réaliser des services visant au bien être des personnes fragiles.

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

La finalité de ce module est d'adopter les techniques professionnelles pour répondre aux besoins des personnes, dans diverses situations rencontrées, en structure collective et/ou au domicile, dans le domaine du confort matériel et corporel (cadre de vie, aide aux soins, lien social, gestion des documents de la vie quotidienne, situations difficiles).

Les techniques professionnelles doivent être vues en première professionnelle de façon à ce qu'elles puissent être utilisées dans les différentes interventions auprès des personnes.

Les interventions en autonomie sont réalisées en TP et/ou vécues au cours des stages, en classe de terminale.

Les situations envisagées concernent tous les publics.

Objectif 1 - Adapter le cadre de vie

Il s'agit de favoriser l'autonomie des personnes dans le respect de leur mode de vie

Objectif 1.1 - Repérer les éléments de sécurité et d'hygiène du cadre de vie

1.1.1 - Repérer les éléments d'hygiène du cadre de vie

En lien avec l'EP3 : Propreté, air, évacuation des déchets, compte rendu du CHSCT, services d'entretien...

A traiter en lien avec les activités pluridisciplinaires

Recommandations : Profiter de la visite d'un établissement pour porter l'attention sur les activités des organismes de contrôle et/ou repérer ces éléments au cours d'un stage

1.1.2 - Repérer les éléments de sécurité

Détecteurs de fumée, extincteurs : cf. activité pluridisciplinaire sur combustion, risques des combustions, présentation des différents extincteurs

Modes d'action, intervention des pompiers, sécurité électrique) les moyens de préventions (matériaux antidérapants, porte anti-pince doigts, main courante.....) et plans d'évacuation

1.1.3 - Inventorier les textes réglementaires relatifs à la sécurité dans les lieux d'accueil des différents publics et à domicile

1.1.4 - Repérer les organismes de contrôle de l'hygiène et la sécurité dans les structures d'accueil et à domicile

Diagnostic amiante, diagnostic énergétique, diagnostic plomb, termites.

Objectif 1.2 - Différencier les lieux et leurs fonctions

1.2.1 - Aménager les locaux

Étude de plans, dispositions fonctionnelles et/ou stratégiques par utilisation de l'espace et répartition des équipements (détermination des espaces relatifs au lieu de vie)

Critères de choix des équipements adaptés à chaque espace

1.2.2 - Identifier les éléments esthétiques

Lumière, couleur, graphisme, style, décoration, mobilier...

Objectif 1.3 - Aménager l'espace pour favoriser l'autonomie de la personne et prévenir les accidents

1.3.1 - Étudier des plans dans un contexte professionnel et les réglementations relatives à la circulation ainsi que l'accessibilité des publics

Étudier des plans de domicile, de structures d'accueil sanitaire et social, touristique.

Aborder l'aménagement et les équipements pour la sécurité particulièrement au niveau de l'accessibilité des public handicapés.

1.3.2 - Identifier les aides techniques

Adaptation du matériel, téléalarme...

1.3.3 - Identifier les aides financières

Prestations sociales des différents publics (ex : APA, autres aides pertinentes)

Objectif 2 - Mettre en œuvre une intervention d'aide à la personne

Cet objectif doit permettre à l'apprenant de maîtriser l'ensemble des techniques professionnelles de soins, d'hygiène et de confort à la personne.

Le maintien du lien social sera abordé sous différents aspects : gestion du quotidien, projet de vie, activités d'animation....

Objectif 2.1 - Participer au bien-être corporel, sanitaire et à la sécurité des personnes

Ce sous-objectif est abordé en classe de 1^{ère} professionnelle.

2.1.1 - Assurer les soins d'hygiène et de confort de la personne

- Justifier l'importance de l'hygiène des mains et de la tenue de travail
- Organiser et planifier son travail
- Effectuer les soins d'hygiène corporelle de l'adulte, de l'enfant (toilette partielle, toilette complète, change, habillage, déshabillage, douche, bain, pédiluve)
- Assurer la réfection d'un lit inoccupé et occupé
- Aider aux transferts, aux déplacements et à l'installation et à la mobilisation des personnes

2.1.2 - Repérer les risques et assurer la sécurité des personnes

Repérer les risques professionnels : ergonomie (PRAP SS), accident et maladie professionnelle

- Améliorer les conditions de travail et de prévention des risques
- Prévenir les accidents domestiques
- Prévenir les activités et comportements à risques (alcoolisme, toxicomanies, excès d'usage de médicaments...)
- Identifier les risques liés à la médication : voir activité pluridisciplinaire avec la physique chimie

Objectif 2.2 - Adopter une attitude professionnelle

S'appuyer sur le vécu de professionnels et de personnes fragiles

2.2.1 - Respecter l'éthique et la déontologie pour favoriser les relations avec les personnes

2.2.2 - Identifier et respecter ses limites de compétences

Objectif 2.3 - Participer à l'élaboration d'un projet de vie ou d'un projet individualisé

- Observer la situation, collecter des informations (ou de données) → lister les besoins fondamentaux insatisfaits ou perturbés → analyser les informations
- Formaliser le projet de vie ou projet d'activités
- Participer à la mise en œuvre du projet
- Participer à l'évaluation du projet de vie ou projet individualisé et compte-rendu de l'intervention

Objectif 2.4 - Repérer les activités permettant de développer, maintenir et restaurer l'autonomie et la vie sociale

L'entrée dans cette partie se fera à partir des différents publics : enfants, adolescents en difficultés, handicapés, personnes âgées, publics en insertion, touristes... dans une étude de cas en s'appuyant sur l'objectif 3 de L'EP3

Objectif 2.5 - Accompagner une personne dans la gestion de sa vie quotidienne

2.5.1 - Gérer un budget

Le budget, les revenus, les dépenses, l'épargne (Feuilles de budget : tenir un livre de compte ; épargne...)

Les différents modes de paiement et les crédits à la consommation (Endettement – sur-endettement)

Protection du consommateur (achat individuel)

Le consommateur et la distribution (Différents points de vente (épicerie sociale et solidaire, commerce équitable...) et critères d'achat)

On propose l'utilisation d'outils (numérique, valise éducative...) pour initier les apprenants à l'éducation au budget. Il doit pouvoir considérer les situations diverses des ménages.

2.5.2 - Gérer des documents de la vie quotidienne

- Gérer les démarches administratives : Aides : CAF – CMU – RSA – APL- CESU (utiliser des formulaires)
- Connaître les allocations PA PH enfants et famille
- Gérer des documents administratifs au domicile des personnes aidées
- Rédiger un courrier
- Classer des papiers en considérant la durée de conservation des papiers familiaux
- Assurer le suivi des modes de paiement

2.5.3 - Suivre des démarches engagées

Commandes, contrats, autres démarches pertinentes.

Objectif 3 - Prendre des initiatives adaptées au contexte

Cet objectif doit permettre à l'apprenant de mesurer l'impact du comportement et des attitudes, dans les actes professionnels de relation avec la personne.

Objectif 3.1 - Fixer le cadre d'intervention

3.1.1 - Responsabilité civile et pénale

Identifier les responsabilités des intervenants d'une association dans le cadre de leurs activités : transport, gestion financière, port de charge, (interventions d'associations ou de professionnels)

3.1.2 - Secret professionnel et devoir de discrétion

Utiliser les périodes de formation en milieu professionnel : situations professionnelles vécues

Application des textes.

Remarque : Le cadre législatif est abordé en module MP1 objectif 3.1 et le secret professionnel en EP1.

Objectif 3.2 - Analyser les changements du comportement et des attitudes

Pour cet objectif utiliser les connaissances abordées dans le module EP2.

3.2.1 - Analyser les changements de comportement et/ou les signes de détresse

- Observer le comportement relationnel et social, les attitudes de la personne.
- Identifier les signes de détresse de douleurs et d'anomalies : vomissement, couleur et aspect de la peau, douleurs, anomalies troubles du transit, élimination.
- Évaluer le caractère d'urgence de la situation

3.2.2 - Transmettre des informations

- Orienter les personnes vers les professionnels, les services, les partenaires compétents.
- Montrer l'intérêt des transmissions et la traçabilité : pour l'utilisateur, pour la famille, pour le service et la structure.
- Préciser et justifier les différentes modalités de transmission (à partir d'études de cas)

Objectif 3.3 - Réagir et agir face aux situations difficiles

3.3.1 - Prévenir, alerter et secourir

Notions de secourisme : PSC1 ou SST.

3.3.2 - Adopter une attitude professionnelle face aux situations difficiles

A partir des études de cas et d'observations adopter des attitudes et/ou des comportements gestuels et/ou oraux en réponse à l'agressivité, à la dépression, à la fin de vie et à la maltraitance. Traiter de l'approche, du toucher dans la relation d'aide, de l'empathie et de la stimulation (s'appuyer sur des situations professionnelles vécues et des interventions). L'éthique peut être abordée avec une dimension philosophique à partir de texte en interdisciplinarité avec les enseignements du module MG1.

Activités pluridisciplinaires

Thème 1 : Lutter contre les agents pathogènes

6 heures élèves

Horaire imparti à la biologie: 6h et Horaire imparti à la physique chimie : 6 h

Objectif : Identifier le mode d'action de trois techniques de lutte contre les agents pathogènes

Recommandations

Cette activité exploite les informations recueillies lors d'une visite ou de l'intervention d'un fournisseur de produits d'entretien, d'un prestataire spécialisé dans l'entretien et l'hygiène des locaux. Elle utilise un support d'étude en rapport avec le domaine professionnel : biberon, éponges, eau, eau chaude sanitaire, ou autre exemple pertinent. L'étude s'appuie sur une mise en évidence expérimentale de l'effet d'une technique chimique et d'une technique physique de lutte contre les agents pathogènes.

Exemples de méthodes :

- Chimiques : action d'un oxydant, eau de Javel, permanganate de potassium, eau oxygénée, diiode, et d'un solvant, éthanol.)
- Physiques : thermostérilisation et utilisation des rayons ultraviolets, ou puvostérilisation.

Les effets des différentes techniques de lutte sont expliqués simplement, sans approfondissement théorique. Cette liste n'est pas exhaustive.

Des cultures sur gélose stérile peuvent être réalisées, dans le respect des consignes de sécurité.

Un bilan sous forme de schémas est réalisé en fin d'activité pluridisciplinaire.

Exemple de démarche pour mettre en évidence les effets de la thermostérilisation :

- Mise en évidence de la nature protéique du blanc d'œuf cru : test du biuret ou xanthoprotéique
- Rappel notionnel, en lien avec le MG4, sur le lien structure tertiaire/état de la protéine.
- Explication des effets du chauffage : modification de la structure tertiaire.
- Conclusion : l'enveloppe bactérienne contenant des protéines, l'action thermique dénature la structure tertiaire de ses propriétés.

Remarque : le logiciel RASTOP, téléchargeable gratuitement sur internet, permet une visualisation aisée des structures protéiques.

Thème 2 : Médication, aide à la prise de médicaments, risques liés à la prise de médicaments

4 heures élèves

Horaire imparti à l'ESF : 4h et Horaire imparti à la Physique Chimie : 4h

Objectif : Appréhender les risques liés à la prise de médicaments et au respect des protocoles de prises.

Mots clés : *composition du médicament, principe actif, princeps, excipient, nocivité, toxicité, dose/unité de masse, assimilation, conservation, conservateurs antioxydant (liste des E 300), date de péremption, dose létale et de dose d'action thérapeutique, pH, utilisation de tampon gélules gastrorésistantes pelliculées, gragifiés*

Exemple d'activité : travail autour de l'exploration d'emballages et de notices, tri.

Thème 3 : Sécurité des locaux, lutte contre les incendies, sécurité électrique.

6 heures élèves

Horaire imparti à l'ESF : 6h et Horaire imparti à la Physique Chimie : 6h

Objectif : Identifier les risques pour les personnes et les biens dans les locaux de vie

Recommandations :

Intervention de professionnels (pompiers, ACRMO et/ou personne ressource de la CHS de l'établissement, fournisseurs d'extincteurs, d'où intervention en aval

Mots clés : *différents types de combustibles, différents moyens de luttés, extincteurs, classe d'extincteur, triangle du feu : nécessité du comburant : → intérêt de la neige carbonique (sublimation du CO₂), notion de pression unités, densité des liquides : diffusion d'un incendie par action inappropriée d'eau sur un feu d'huile ou d'hydrocarbure, conduite à tenir en cas de début d'incendie : coupure de l'électricité, coupure des arrivées d'air (cheminée)*

Thème 4: Mesure de certains paramètres de l'homéostasie.

6 heures élèves

Horaire imparti à l'ESF : 6h et Horaire imparti à la biologie-écologie : 6h

Objectif : Participer à l'adaptation des procédures de surveillance et d'urgence

Recommandations :

Partir de situations professionnelles observées en période de formation en entreprise et ou de traces écrites sur des documents de liaison et ou de comptes rendus de situations professionnelles

Mots clés : -

Constantes physiologiques : rythme cardiaque, thermorégulation, diurèse, énurésie, diarrhée.

Techniques : prise de température, prise de pouls, diagnose.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Bibliographie ESF

| Désignation | Auteurs | Editions |
|---|--|--|
| <i>Le secret professionnel</i> | Rosenczveig JP | Dunod |
| <i>Hygiène et sécurité</i> | Vidéo | INRS 10rue O. Nayer 75680 Paris cedex 14 |
| <i>Guide des pratiques de prévention auprès des personnes âgées</i> | | CNAV 75951Paris cedex 19 |
| <i>Le dossier de l'aide soignante</i> | Barrios-Pervost | Maloine 23-27 rue de l'école de médecine 75006 Paris |
| <i>Aides-soignantes : fiches techniques</i> | Brun | Maloine |
| <i>Les soins aux personnes âgées</i> | Belmin-Malberti | Masson |
| <i>Aides-soignantes en gériatrie</i> | Crépet A.M. et André | Chroniques sociales |
| <i>Le Méga guide pour les concours AS/AP</i> | Gassier | Masson |
| <i>La puériculture</i> | Honnaux M et Gassier J. | Lanore |
| <i>CAP Assistant technique en Milieu Familial et Collectif</i> | F.Ancian-Pauget. N . Laborde- Spataro. J. Meiller | Edit. Lanore |
| <i>CAP petite enfance : Techniques professionnelles</i> | S. Morançais | Edt Casteilla |
| <i>Techniques professionnelles : Personnes adultes et âgées</i> | S Morançais | Edt Casteilla |
| <i>Sciences sanitaires et sociales et communication</i> | Quénet | Nathan technique |
| <i>Hygiène et biologie humaine</i> | Lasnier-Crouzols | Lanore |
| <i>Biologie au concours AS/AP</i> | B Sablonnière | Ellipses |
| <i>Microbiologie générale et appliquée</i> | Figarella | Lanore |
| <i>Biologie et microbiologie Bac Pro ASSP</i> | | Nathan |
| <i>Fiches de soins : La règle d'ORR de l'aide-soignant</i> | Roufiol | Masson |
| <i>Fiches de soins pour l'Auxiliaire de puériculture</i> | Morel et Gassier | Masson |
| <i>Ergonomie, soins animation en 2de ASSP</i> | Vouriot-Gieuré | Lanore |
| <i>Hygiène, Prévention, Secourisme</i> | S.Crosnier | Pochette Foucher |
| <i>Vivre son dos au quotidien</i> | Thierry Bouchereau | Livret guide de l'association nationale des ergothérapeutes |
| <i>Méthode de manutention des malades Fasc. 1 et 2</i> | Paul Dotte | Maloine |
| <i>Ergonomie et Manutention</i> | Rey C | Masson |
| <i>Les guides de l'aide soignant tome 1 et 2</i> | Rame A Villette S Thonet D | Elsevier |
| <i>« Gestes professionnels »</i> | CEDEROM | CNED BP 60200 86890 Futuroscope Chasseneuil Cedex 6 |

| | | |
|---|---|---|
| <i>Travailler auprès des personnes âgées</i> | Amyot | Privat |
| <i>La personne âgée : rôle de l'aide-soignant</i> | Beaulieu | Masson |
| <i>Psychologie du développement Les âges de la vie</i> | Bee Helen | De Bock université |
| <i>Bébé malin 0 à 15mois Éveil malin 15 mois à 3 ans 1ers échanges, 1ers mots 0 à 3 ans</i> | Woolfson R | Hachette |
| <i>L'enfant de 2 à 6 ans</i> | David . M | Dunod |
| <i>L'enfant et sa sexualité</i> | Olivier C | Fayard |
| <i>Vous devriez l'emmener chez le psy</i> | Taisne G | Fleurus |
| <i>Naître et devenir handicapé</i> | Gardou | Eres |
| <i>Handicap et maladie mentale</i> | Liberman | Puf |
| <i>Personnes âgées : une approche globale – Démarche de soins par besoins</i> | Berger Machecourt | Maloine |
| <i>Prendre en charge et traiter un enfant, un adolescent</i> | Cachin. O | Mac Graw Hill. Mesdi |
| <i>Les modes de vie des adolescents âgés de 15 à 17 ans</i> | | DREES juin 2004 |
| <i>Avoir 15 ans à la campagne</i> | | Les Clés de l'actualité n°660 du 6 au 12 avril 2006 |
| <i>La gérontologie</i> | De Jaeger | Que sais-je ? |
| <i>Le complexe du homard</i> | Dolto | |
| <i>Prendre en charge et traiter une personne âgée</i> | Lambrozo | Mac Graw Hill |
| <i>Le développement psycho-moteur de la naissance à 6 ans</i> | Le Boulch | Lanore |
| <i>Les soignants et la communication</i> | Monhardt | Lamarre |
| <i>Guide Néret pour les handicapés</i> | Néret | Lamarre |
| <i>Vivre avec les personnes âgées, à domicile, en établissement</i> | Thareau et Pichaud | Chronique sociale |
| <i>L'accompagnement au quotidien : l'aide soignant face aux souffrances et au deuil</i> | Beaulieu MB | Masson |
| <i>L'aide à domicile et les employés de maison</i> | | La documentation française Février 2000 |
| <i>Revue du soignant en gériatrie Doc'Domicile Magazine : Mon village</i> | Revue | Elsevier 14 rue J Jaurès 55800 Revigny docdomicile@orange.fr |
| <i>ASH</i> | | ASH abonnement BP 7892503 Rueil Malmaison |
| <i>Les réponses aux besoins des usagers en milieu rural</i> | Lydie Decorde Monique Da Siva Isabelle Leroux | Educagri à paraître |

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires »

Module :

MP6 : Action professionnelle à destination d'un territoire rural

Objectif général du module :

Concevoir et réaliser une action professionnelle destinée aux acteurs et aux usagers d'un territoire rural et favorisant le développement local.

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

Le module d'enseignement professionnel MP6 est l'occasion pour les élèves de planifier, concevoir et mettre en œuvre une action professionnelle répondant aux besoins identifiés des usagers d'un territoire rural. La mise en œuvre de ce module est l'occasion pour les élèves de concrétiser les connaissances et savoir-faire acquis dans les différents enseignements (généraux et professionnels) du Baccalauréat professionnel "services aux personnes et aux territoires" ; elle doit leur permettre de développer des compétences transversales liées au travail de groupe, à l'acquisition d'autonomie et de réaliser une action professionnelle dans le champ des services aux populations dans un territoire rural.

Ce module offre ainsi aux établissements, par la diversité des actions possibles, une marge d'autonomie importante. Celles-ci doivent s'inscrire en cohérence avec les activités décrites dans le référentiel professionnel : actions liées aux services de proximité, actions liées aux services à l'entreprise, actions liées à l'animation des territoires (patrimoniales, culturelles, touristiques...), actions liées à l'accueil, à l'information et la communication, actions liées aux services aux personnes.

La méthodologie de projet sera évidemment mobilisée. Il est conseillé d'organiser les projets en groupe dont la taille est en adéquation avec l'activité de service envisagée (groupes de trois à cinq élèves). La mise en œuvre de ce module nécessite, pour l'équipe pédagogique, d'élaborer une démarche d'enseignement pluridisciplinaire en relation avec les projets envisagés par les apprenants. Il s'agit d'accompagner les élèves, de leur permettre d'approfondir leurs connaissances dans les domaines théoriques ou techniques concernés par leur projet, de faciliter leurs relations avec les partenaires extérieurs, de développer les compétences professionnelles requises, et notamment de participer au pilotage d'une organisation.

Si le module MP6 doit permettre l'atteinte des objectifs présentés ci-dessous, il ne s'agit en aucun cas de proposer un cours magistral en classe entière. L'atteinte des objectifs doit se faire de manière itérative et inductive, avec l'aide des enseignants, en fonction de l'avancement des projets de chaque groupe. La pédagogie de projet est particulièrement adaptée à ce type d'action professionnelle.

Objectif 1 - Identifier différents types d'actions possibles en territoire rural

Objectif 1.1 - Recenser les besoins non satisfaits et proposer un projet d'action avec des partenaires

Cet objectif est l'occasion d'appréhender concrètement la notion de services déjà abordée dans le module MP1 en mettant l'accent sur les caractéristiques intrinsèques des services.

Le repérage des besoins au sein d'un territoire et l'existence d'une offre de services adaptée ou non, donne l'occasion aux apprenants d'établir un diagnostic partiel.

Cet objectif est traité en lien avec l'objectif 2.2 du MP2 et permet de :

- Répertorier l'offre de services,
- Mettre en évidence les besoins non satisfaits,
- Proposer un projet d'action,
- Identifier les différents acteurs concernés par ces besoins,
- Identifier les objectifs à atteindre pour répondre au(x) besoin(s) non satisfait(s).

Objectif 1.2 - Évaluer les opportunités et menaces des environnements au regard du projet envisagé

Afin d'évaluer les besoins du territoire et des habitants, les apprenants sont amenés à utiliser les différentes sources d'informations disponibles sur le territoire, à réaliser une enquête auprès des usagers, bénéficiaires, clients... à concevoir, administrer et traiter un questionnaire (en lien avec le module MP4) :

- Recherches documentaires,
- Entretiens semi-directifs,
- Réalisation et traitement d'enquêtes auprès des usagers, acteurs concernés, etc.

Les élèves sont amenés également à identifier les environnements susceptibles d'avoir une influence positive ou négative sur leur projet : lois, réglementations, normes, concurrence, marchés, financement, technologie, culture...

Cette étude des environnements permet d'identifier les **opportunités** sur lesquelles les élèves peuvent s'appuyer pour la mise en place du projet et les obstacles à surmonter ou **menaces**.

Cet objectif est traité en lien avec l'objectif 3 du MP2.

Objectif 1.3 - Le pilotage des organisations de services

Cet objectif **prend appui sur les projets d'action des élèves**. Il permet d'identifier :

- Le processus de décision (étapes, variété des décisions)
- Les parties prenantes (les parties prenantes internes, les parties prenantes externes, la communauté sociale)
- Le pilotage en fonction du type d'organisation (le pilotage des entreprises de services, les particularités des organisations publiques, le pilotage adapté aux associations)
- Le rôle du pilote de l'organisation (diriger et animer, contrôler et ajuster)
- Les outils du pilotage

Cet objectif est traité en lien avec l'objectif 3 du MP2.

Objectif 1.4 - Évaluer les forces et faiblesses de l'organisation au regard du projet envisagé

Afin d'évaluer les forces et faiblesses de l'organisation au regard du projet envisagé, les élèves étudient le fonctionnement de l'organisation afin d'identifier les éléments qui vont favoriser la mise en place de leur projet (forces) et ceux qui vont constituer des freins (faiblesses).

Les apprenants sont amenés à identifier les ressources et les manques (matériel, expériences, savoir-faire, financiers, moyens de communication...), à interroger les responsables de la structure pour en comprendre son fonctionnement.

Cet objectif est traité en lien avec l'objectif 3 du MP2.

Objectif 2 - Concevoir une action en partenariat

A partir du projet retenu, l'apprenant élabore un projet d'action.

Il s'agit d'identifier les moyens nécessaires pour mettre en place cette action :

- Étude de besoins
- Étude technique
- Étude réglementaire
- Étude financière
- Communication

Objectif 2.1 - Décrire l'action proposée

Déterminer les caractéristiques de l'action proposée en fonction des besoins identifiés : nature de l'activité proposée, descriptif, date de réalisation, public visé, prix ou gratuité... (en fonction du projet retenu).

Objectif 2.2 - Identifier les moyens à mettre en œuvre pour réaliser l'action

Recenser les moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation du projet : personnes associées (prestataires de services, bénévoles...), compétences de ces partenaires, matériel et moyens nécessaires, lieu de déroulement du projet...

Objectif 2.3 - Identifier la réglementation et les normes à respecter pour réaliser l'action

Identifier la réglementation et les normes à respecter pour réaliser, en toute sécurité et conformément à la réglementation, le projet : autorisation, assurance, contrat de partenariat, autre type de contrat, normes sanitaires, règles de sécurité...

Objectif 2.4 - Étudier la faisabilité financière du projet

Identifier le coût du projet : devis des achats à réaliser, prestataires, location de salle, assurance....

Identifier les aides financières : participation de l'organisation, subventions, entrées...

Élaborer un budget prévisionnel du projet.

Objectif 2.5 - Communiquer sur le projet

Déterminer la(es) cible(s) prioritaire(s).

Faire connaître le projet au public

Identifier les supports de communication adaptés et les réaliser : articles de presse, affiches, flyers...

Concevoir des supports de communication en langue(s) étrangère(s) : allemand, anglais, espagnol, italien

Cet objectif est traité en lien avec le module MP4.

Objectif 2.6 - Préparer l'évaluation du projet

Identifier les outils pour évaluer l'action quantitativement (nombre d'entrées, recettes...) et qualitativement (réponse aux attentes, satisfaction du public, de l'organisation, modification des comportements...).

Identifier les outils d'auto-évaluation du travail du groupe : démarche suivie, obstacles rencontrés, moyens mobilisés pour les surmonter, acquis personnels...

Objectif 3 - Mettre en œuvre l'action avec les partenaires professionnels

La finalité de cet objectif est que l'apprenant soit impliqué dans la réalisation du projet. Il peut participer et/ou collaborer, et/ou accompagner. La réalisation n'est pas une finalité de ce module mais semble souhaitable pour que les élèves puissent évaluer leur démarche et l'action menée. L'implication des apprenants dans la réalisation est modulable en fonction de l'activité choisie.

Objectif 3.1 - Planifier l'action professionnelle

Organiser les interventions des différents acteurs, réaliser des plannings prévisionnels, gérer les agendas, mettre en place les outils adaptés (exemple : diagramme de Gantt), organiser des réunions...

Objectif 3.2 - Réaliser les différentes tâches liées aux activités

L'activité passe par la réalisation de tâches professionnelles concrètes : organisation de l'action, animation, information et communication, restitution.

Ajuster le déroulement du projet en fonction des obstacles rencontrés, des imprévus...

Conduire éventuellement l'activité au profit de publics parlant une langue étrangère : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'utilisation de l'outil informatique est au service de l'élaboration des différents outils de communication et d'enquêtes.

Cet objectif est traité en lien avec le module MP4.

Objectif 3.3 - Établir une relation professionnelle et avec les partenaires et les usagers

Présenter l'action et l'expliquer (nature du produit et du service, programmes d'activités proposées, prix, horaires, conditions ...).

Ce sous-objectif est transversal et peut être mis en œuvre tout long de la démarche de projet.

- Pratiquer l'écoute active et la reformulation ;
- Conseiller, argumenter et réagir aux objections (face aux enseignants, aux partenaires ou usagers éventuels...);
- Traiter des réclamations, proposer des solutions alternatives ;
- Conclure l'échange avec le partenaire, le client/l'utilisateur, le guider,
- Apprécier le degré de satisfaction des clients, des partenaires.

Adapter son type de communication en fonction du public visé : usagers, partenaires, élus... Établir la communication en langue étrangère le cas échéant

Pour les publics les plus « fragiles », les élèves veillent tout particulièrement à leur communication verbale et non verbale.

En lien avec l'objectif 3 du module MP2, intégrer la dimension éthique dans la relation professionnelle.

Objectif 4 Évaluer les résultats et les impacts avec les partenaires professionnels

Cet objectif permet de dresser le bilan de l'action et d'envisager des perspectives de développement, de maintien ou d'amélioration.

L'évaluation s'opère sur deux axes : la satisfaction du client/usager et l'atteinte des objectifs déterminés pour l'action envisagée.

L'auto-évaluation permet d'envisager des pistes d'amélioration pour reconduire une action du même type.

Objectif 4.1 - Dresser le bilan de la réalisation avec les partenaires professionnels

Lister les différentes retombées de l'action pour la structure partenaire (humaines, financières, matérielles, organisationnelles, modification de l'image...), pour le public comme pour le territoire.

Objectif 4.2 - Évaluer le travail et le fonctionnement du groupe

Il s'agit pour les apprenants, de repérer ce qui a contribué à la réalisation du projet ou l'a empêché, d'en tirer des enseignements pour l'avenir et d'identifier les compétences développées.

Activités pluridisciplinaires

Les activités pluridisciplinaires sont organisées par l'équipe pédagogique en fonction des projets menés par les élèves.

70 heures élèves

Dont Horaire imparti aux langues : 20h et Horaire imparti aux autres disciplines : 50h

Dimension linguistique

Le module d'enseignement professionnel MP6 est l'occasion pour les élèves de planifier, concevoir et mettre en œuvre une action professionnelle répondant aux besoins identifiés des usagers d'un territoire rural. Or, un nombre croissant d'étrangers choisissent le milieu rural pour y séjourner pendant leurs vacances, voire y résider de façon permanente. Cette situation nécessite souvent une **médiation linguistique et culturelle**.

Il s'agit donc d'introduire une dimension linguistique dans les activités décrites dans le référentiel professionnel : actions liées aux services de proximité, actions liées aux services à l'entreprise, actions liées à l'animation des territoires (patrimoniales, culturelles, touristiques) actions liées à l'accueil, à l'information et la communication, actions liées aux services à la personne.

On prépare les actions sur le terrain par des simulations en classe en **favorisant les activités langagières de l'oral** (compréhension et expression) :

- Accueillir le client/l'utilisateur, établir le contact, collecter des informations sur le client/l'utilisateur (son profil, ses besoins et ses attentes) ;
- Présenter l'offre et l'expliquer (nature du produit et du service, programmes d'activités proposées, prix, horaires, conditions ...) ;
- Pratiquer l'écoute active et la reformulation ;
- Conseiller, argumenter et réagir aux objections ;
- Traiter des réclamations, proposer des solutions alternatives ;
- Conclure l'échange avec le client/le l'utilisateur, le guider, le réorienter si nécessaire vers les personnes/services concernés et prendre congé ;
- Apprécier le degré de satisfaction des clients.

Les activités langagières de l'écrit, si on leur consacre moins de temps qu'à celles de l'oral, ne sont pas pour autant à exclure.

Comprendre un écrit professionnel lié à un « produit » ou un « service ». Les documents utilisés peuvent être :

- Des documents en provenance de particuliers, d'entreprises, d'organismes (correspondance commerciale, fiche de renseignements, formulaire de commande, de réservation, courrier de réclamation, publicité, fiche produit...)
- Des informations prélevées sur des sites Internet ;
- Des extraits de la presse généraliste ou professionnelle étrangère.

Produire un écrit professionnel lié à un « produit » ou un « service ». L'entraînement à cette capacité s'appuie sur des documents modèles simples et authentiques, avec une approche imitative (mails, lettres, fiche-produit, fiche-conseil, courte publicité...)

La maîtrise de la langue ne garantit pas à elle seule une communication réussie ; la médiation culturelle nécessite que soit conduite de pair avec l'apprentissage de la langue une présentation de ce que sont les codes sociaux et culturels dans des pays différents du nôtre, qui peuvent se manifester, y compris dans l'exercice quotidien du métier, par des attitudes, des gestes et des comportements spécifiques.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

- Guide méthodologique de la conduite de projet, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative, 2004
- <http://outils.jeunesseenaction.fr/initiatives/IMG/pdf/GuideMethododelaconduitedeprojet.pdf>
- Méthodologie de projet, fiches pratiques, Comment passer de l'idée à sa mise en action, Région Ile de France
- <http://www.generationcyb.net/IMG/pdf/methodoprojet.pdf>
- Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet*, PUF, 2007
- Concernant le Pilotage des organisations : n°120 de la revue "Économie & management" du CNDP traite

**Document
d'accompagnement
thématique**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires » (SAPAT)

Thème :

Les périodes de formation en milieu professionnel

**Commentaires,
recommandations pédagogiques,**

Les périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre aux élèves de :

- prendre conscience de la réalité des activités et du travail du secteur,
- valoriser sur le terrain les apports de la formation en établissement,
- contribuer à l'acquisition de pratiques professionnelles en cohérence avec la certification du BEPA SAP et la certification du baccalauréat professionnel SAPAT.

Elles doivent se dérouler dans des structures professionnelles en mesure de proposer aux stagiaires des activités concrètes et un encadrement.

A titre d'exemple

Pour les Services aux personnes :

- crèches, haltes garderies,
- écoles maternelles,
- structures d'hébergement de loisirs,
- structures d'accueil pour personnes handicapées : instituts médico-éducatifs, instituts d'éducation motrice, instituts éducatifs thérapeutiques et pédagogiques...
- structures labellisées « tourisme et handicap »...
- hôpitaux, cliniques...
- établissements Hospitaliers Pour Personnes Âgées Dépendantes (HEPAD)...
- structures d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer,
- résidences services,
- accueil de jour,
- organismes de Services Aux Personnes.

Pour les services aux territoires :

- structures de loisirs et de tourisme : gîte rural, centre d'animation patrimoniale, culturelle...
- collectivités territoriales ou leur regroupement
- associations spécialisées dans l'animation
- organismes de Services Aux Personnes en Milieu Rural.

Il est possible d'effectuer deux stages différents dans une même structure si les activités réalisées au cours de ces deux stages sont bien distinctes.

Pour l'organisation des stages, les équipes veillent au respect des règles en vigueur. Pour cela il convient de se reporter à la Circulaire DGER/SDPOFE N°2016 DGFAR/SDTE C2007-5052- du 20 septembre 2007 relative aux stages en entreprises des élèves et des étudiants des établissements d'enseignements et de formation agricole.

En formation initiale scolaire, la durée de formation obligatoire en milieu professionnel est comprise entre 18 et 22 semaines sur les 3 années du cycle :

- 4 à 6 semaines en milieu professionnel dont 3 prises sur la scolarité en classe de seconde professionnelle.

Ces stages contribuent à l'acquisition des pratiques professionnelles en lien avec la certification de BEPA. En raison de l'âge des élèves en seconde et pour permettre une découverte progressive des réalités du secteur, les périodes de formation en milieu professionnel ont lieu obligatoirement en structures avec des activités relevant de l'environnement de la personne : restauration, entretien du linge et des locaux, animation, aide aux déplacements. Cette étape constitue une première approche du contexte particulier dans lequel s'exercent les activités de services aux personnes, en particulier de l'importance de la dimension relationnelle.

- 14 à 16 semaines de stage en milieu professionnel dont 12 prises sur la scolarité pendant le cycle terminal du baccalauréat professionnel, c'est-à-dire en classes de 1ère et Terminale.

Au cours des trois années du cursus, les périodes de formation en milieu professionnel relatives au secteur des Services Aux Personnes doivent s'effectuer auprès de deux types de publics :

- la petite enfance et l'enfance (de 0 à 6 ans)
- un autre public fragile, (personnes malades, personnes handicapées, personnes âgées dépendantes...)

Les périodes de formation en milieu professionnel pourront se dérouler soit en structures, soit à domicile. Les stages à domicile ne peuvent s'effectuer que via des organisations titulaire d'un agrément dans le domaine des services aux personnes, afin que le tutorat soit assuré par des professionnels des Services aux personnes.

Ces périodes contribuent à l'obtention du BEPA « Services aux personnes » et du baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires ».

Sur les 16 semaines de formation en milieu professionnel possibles en cycle terminal, 4 semaines sont consacrées obligatoirement au secteur des services aux territoires ruraux et se déroulent dans les structures appropriées.

Ces périodes de formation en milieu professionnel contribuent à l'obtention du baccalauréat professionnel « Services Aux Personnes et aux Territoires ». Elles se situent prioritairement en classe de terminale.